



Décembre  
2019

N° 33  
Bulletin municipal  
**St-M'Hervé**



Le mot du Maire .....	3
Etat civil .....	4
Calendrier des manifestations .....	5

## Vie Communale

Comptes administratifs .....	7
Infos communales .....	12
Commission sport / jeunesse .....	14
Commission voirie .....	14
Commission urbanisme .....	15
Commission CCAS / location des logements communaux / personnel communal .....	17
Commission communication / vie associative / festivités .....	18
Bibliothèque .....	19
Ecole Ste Anne .....	22
RIPAME Arc-en-ciel .....	25
La Casaloustik .....	27

## Vie Associative

Amicale des Paletistes .....	28
Amis des sentiers .....	29
Art floral Orchidée 35 .....	29
Club de l'amitié .....	32
Comité des fêtes .....	32
Comité des fêtes - section jumelage .....	35
Gymnastique entretien et loisirs .....	36
Tennis club Haute Vilaine et Cantache .....	37
Haute Vilaine Football club .....	37
Haute Vilaine Volley-Ball .....	39
Dem'zells .....	41
UNC soldats de France .....	42
Les vieux volants vitréens .....	42
Sapeurs pompiers .....	43
Photo des classes .....	44



*Voeux du Maire  
le dimanche 12 janvier  
2020  
à 14h salle Louis Grimoux*

Bulletin municipal 2019 • n°33

Dépôt légal en préfecture :  
décembre 1989 - n°931.

Rédaction : Mairie de St M'Hervé.

Impression et mise en page :  
Imprimerie des Hauts de Vilaine.



*L'année 2020 est une année charnière : elle est le passage de témoin entre l'équipe municipale actuelle qui aura œuvré six années au service de la population de Saint-M'Hervé et la nouvelle assemblée qui elle aussi va s'engager pour la même durée.*

*Mon premier discours en 2008 était centré sur la notion de transmission. C'est aussi le thème de ce texte, et ce sera aussi celui de mon allocution lors des prochains vœux du 12 janvier prochain.*

*En 2008, nous reprenions et finalisons les aménagements du centre bourg et la restauration de l'église lancés par le conseil municipal précédent. En cette année 2020 c'est le chantier du centre de loisirs qui sera transmis à la nouvelle assemblée communale.*

*En 2009, nous lançons le grand projet de Zone d'Aménagement Concerté, la fameuse ZAC. On nous avait bien dit que c'était un projet qui nécessiterait beaucoup de temps pour être mené à bien ; cependant nous ne pensions pas que cela prendrait dix années...*

*Mais il fallait le faire ; aujourd'hui grâce à cette anticipation, un programme de plus de 90 logements, étalé sur au moins une décennie, va démarrer dès cette année.*

*Le chantier du nouveau centre de loisirs sera terminé après les vacances de Pâques pour une mise en service dès l'été. Il permettra d'accueillir jusqu'à 70 enfants.*

*L'objectif était de mutualiser certains équipements du CLSH avec l'école et le RIPAME, Relai Intercommunal des Parents et Assistantes Maternelles. Ce sera le cas : l'école mettra à disposition du centre sa cour de récréation et sa salle de sieste et pourra bénéficier de la grande salle de 100 m<sup>2</sup> pour ses activités de psychomotricité. Le RIPAME pourra utiliser un jeudi matin sur deux, une des salles du centre.*

*La grande salle pourra accueillir les associations locales pour leurs activités ou leurs réunions, renforçant l'offre de salles existant déjà.*

*Enfin, pour accompagner le dynamisme des associations et pour répondre au besoin criant de locaux décentes afin d'accueillir les équipes de football extérieures, de nouveaux vestiaires ont été installés en cette fin d'année 2019.*

*Et je ne parlerai pas de toutes les situations du quotidien, que les services municipaux, employés comme élus règlent en permanence...*

*Il restera encore beaucoup de choses à faire pour améliorer les conditions de vie des habitants de Saint-M'Hervé et favoriser le développement de la commune. Je ne les citerai pas ici, laissant le soin aux futurs élus de faire leurs propres choix stratégiques...*

*Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très belle année 2020.*

Dominique Kerjouan  
Maire de Saint-M'Hervé

## Mairie de Saint-M'Hervé

1 rue d'Ernée • 35 500 Saint-M'Hervé

Tél. 02 99 76 70 01 • Fax. 02 99 76 72 57

E-mail : [mairie.stmhervé@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmhervé@wanadoo.fr)

[www.saintmhervé.fr](http://www.saintmhervé.fr)

## Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi 8<sup>h</sup>45 à 12<sup>h</sup>45.

Fermée tous les mercredis et le samedi en juillet et août.





À l'heure où nous publions, voici les évènements advenus en 2019 dans notre commune dont nous avons eu connaissance et dont la publication a été autorisée par les personnes concernées :

## Naissances

- + **Claudie BOULET** « 3 La Cerisais »  
15 janvier 2019 à Rennes
- + **Oban BERTRAND** « 4 La Maubeuchère »  
14 février 2019 à Rennes
- + **Léona BOUCHET** « 1 allée des magnolias »  
23 mars 2019 à Vitré
- + **Arthur GOMIS** « 3 allée du verger »  
10 avril 2019 à Vitré
- + **Noélie GUILLOIS** « 1 La Touche »  
12 avril 2019 à Vitré
- + **Kénan CHAUVIN** « Lieu-dit La maison neuve »  
21 mai 2019 à Vitré
- + **Katy MESSAGER** « 17 La Brayancière »  
12 juillet 2019 à Vitré
- + **Lisia BOURDOIS** « 4 allée du soleil levant »  
16 août 2019 à Vitré
- + **Swann LECOMTE** « 5 allée des tilleuls »  
21 août 2019 à Vitré
- + **Éloïse DROUYÉ** « L'Anjuaire »  
8 septembre 2019 à Vitré
- + **Pablo POULARD** « 2 la Boucherie »  
10 octobre 2019 à Vitré
- + **Nolan LEFORT** « 12 allée des magnolias »  
15 octobre 2019 à Vitré

- + **Éléane DELABROUSSE** « 5 square du champ Dolent »  
29 octobre 2019 à Vitré
- + **Julien CARYN** « 21 La lande du Fau »  
7 novembre 2019 à Vitré
- + **Hugo VETTIER** « 2 La Goussonnière »  
13 novembre 2019 à Vitré

### Baptêmes civils :

- + **Maëlle STEF-CHANTREL** - 23 juin 2019
- + **Jade STEF-CHANTREL** - 23 juin 2019
- + **Louen STEF-CHANTREL** - 23 juin 2019

- 19 naissances
- 3 baptêmes civils
- 2 mariages
- 5 pacs
- 8 décès

## Mariages

- + **Lucas GEOGEAULT et Pauline CORNÉE**  
31 août 2019
- + **Jordan LIÉGARD et Marie MOREAU**  
14 septembre 2019

### Pacs :

- + **Valentin CORDELIER et Hélène NADOT**  
13 avril 2019
- + **Charles DAVY et Julie BLANCHARD**  
11 mai 2019
- + **Jordan BARBEDET et Chloé RIEZ**  
25 mai 2019
- + **Jonas STEF et Charlène CHANTREL**  
23 juin 2019
- + **Thierry MEUNIER et Sylvie LASNE**  
28 septembre 2019

## Décès

- + **Claude JOLIVET**  
11 janvier 2019 à Vitré
- + **Jean-Claude CHAUVEL**  
11 janvier 2019 à Rennes
- + **Marie GENOUEL**  
31 janvier 2019 à Juvigné
- + **Rémi LOUIN**  
15 mai 2019 à Rennes

- + **Jacqueline ROBINET**  
26 mai 2019 à Vitré
- + **Madeleine GENOUEL**  
29 juillet 2019 à Vitré
- + **Dominique MELOT**  
10 août 2019 à Saint-M'Hervé
- + **Paul LEBEAU**  
7 décembre 2019 à Saint-M'Hervé

## JANVIER

- + **Dimanche 12 janvier** : Vœux du Maire  
*Salle Louis Grimoux*
- + **Jeudi 16 janvier** : Club de l'amitié  
Assemblée générale - *Salle Saint-Eloi*
- + **Samedi 18 janvier** : Vieux Volants Vitréens  
Assemblée générale + Galette des rois  
*Salle Saint-Éloi*
- + **Vendredi 31 janvier** : Amicale des Paletistes  
Assemblée générale + Galette des rois  
*Salle Saint-Eloi*

## FÉVRIER

- + **Vendredi 7 février** : Art Floral  
Assemblée générale - *Salle Saint Eloi*
- + **Samedi 15 février** : Comité Princeville  
Soirée souvenir Voyage au Québec  
*Salle Louis Grimoux*

## MARS

- + **Mardi 3 mars** : Club de l'amitié  
Gai Savoir - *Salle St Eloi*
- + **Samedi 7 mars** : Chasseurs - Repas  
*Salle Louis Grimoux*
- + **Vendredi 13 mars** : École Sainte-Anne  
Porte ouverte - *École Sainte-Anne*
- + **Samedi 14 mars** : UNC  
Choucroute - *Salle Louis Grimoux*
- + **Dimanche 15 mars** : Élections Municipales  
1<sup>er</sup> Tour - *Salle Saint-Éloi*
- + **Dimanche 22 mars** : Élections Municipales  
2<sup>nd</sup> Tour - *Salle Saint-Éloi*
- + **Dimanche 22 mars** : Club de l'amitié  
Pot-au-Feu - *Salle Louis Grimoux*

## AVRIL

- + **Mardi 21 avril** : Club de l'amitié  
Concours de Palets - *Ancienne salle des sports*
- + **Samedi 25 avril** : Amicale des Paletistes  
Concours de Palets du Printemps  
*Ancienne salle des sports*
- + **Samedi 25 avril** : Volley - Repas  
*Salle Louis Grimoux*

## MAI

- + **Samedi 2 mai** : Comité des fêtes  
Tartines d'artistes – Formule nocturne  
*Salle des sports*
- + **Dimanche 3 mai** : Comité des fêtes  
Tartines d'artistes - *Salle des sports*
- + **Mardi 19 mai** : Club de l'amitié  
Concours de Belote - *Ancienne salle des sports*
- + **Samedi 23 mai** : Les Dem'zells  
Gala - *Centre culturel de Vitré*

## JUIN

- + **Vendredi 19 juin** : Art floral - Repas d'été  
*La Belle étoile*
- + **Samedi 20 juin** : École Sainte-Anne  
Kermesse + Soirée dansante  
*Ancienne salle des sports*
- + **Vendredi 26 juin** : Art floral - Cours collectif  
*Ancienne salle des sports*

## JUILLET

- + **Samedi 25 juillet** : UNC - Méchoui  
*Salle Louis Grimoux*

## SEPTEMBRE

- + **Samedi 6 septembre** : CLASSES 0 - Repas des classes  
*Salle Louis Grimoux*
- + **Dimanche 20 septembre** : CCAS - Repas du CCAS  
*Salle Louis Grimoux*
- + **Samedi 26 septembre** : Amicale des Paletistes  
Concours de Palets + Buffet campagnard  
*Ancienne salle des sports*

## OCTOBRE

- + **Mardi 9 octobre** : Club de l'amitié  
Concours de Palets - *Ancienne salle des sports*





## Tarifs Salle Louis Grimoux

LOCATION SALLE LOUIS GRIMOUX			SANS REPAS		AVEC REPAS			Réveillon
			Asso.	Part.	Asso.	Part.	Location à but lucratif	
COMMUNE	ÉTÉ	Jour férié en semaine	40	90	60	250	430	550
		Week-end 2 jours	60	110	80	270	450	
		Week-end 3 jours	80	130	100	290	470	
	HIVER	Jour férié en semaine	80	130	130	320	500	
		Week-end 2 jours	100	150	150	340	520	
		Week-end 3 jours	120	170	170	360	540	
HORS COMMUNE	ÉTÉ	Jour férié en semaine	80	130	230	440	590	750
		Week-end 2 jours	100	150	250	460	610	
		Week-end 3 jours	120	170	270	480	630	
	HIVER	Jour férié en semaine	120	170	300	510	660	
		Week-end 2 jours	140	190	320	530	680	
		Week-end 3 jours	160	210	340	550	700	

## Liste des associations de Saint-M'hervé

- ✦ **Amicale des Paletistes** : (Palets)  
Président : **Jérôme GAUTIER** (tél. 02 99 76 74 22)  
jysylvie.lucas@orange.fr
- ✦ **Amis des sentiers** :  
(Embellissements des espaces naturels)  
Co-présidents : **Arnaud BOUTEMY** (tél. 02 99 76 79 71)  
**Olivier FRASLIN** (tél. 02 99 76 75 89)  
olifra35@hotmail.fr
- ✦ **Art Floral (Orchidée 35)** : (Activités manuelles)  
Responsable : **Édith TROPÉE** (tél. 02 99 76 71 59)  
jl.e.tropee@club-internet.fr
- ✦ **Amicale des Sapeurs-Pompiers** : (Secourisme)  
Président : **Sonia PÉNIGUEL** (tél. 06 43 09 81 03)  
violaine.amiot@orange.fr
- ✦ **Club de l'amitié** : (Club des séniors)  
Présidente : **Colette SERRE** (tél. 02 99 76 72 21)  
cd-serre@orange.fr
- ✦ **Comité des fêtes** : (Organisation de manifestations)  
Tartines d'artistes et Marché de l'Avant...  
Président : **Fabrice BRUN** (tél. 06 01 48 00 05)  
Comitedesfestestmhervé35@gmail.com
- ✦ **Familles Rurales de Saint-M'hervé** :  
(Asso des parents du Centre de loisirs)  
Présidente : **Anne-Laure LEFORT** (tél. 06 25 58 89 36)  
damien.lefort53@orange.fr
- ✦ **Gym entretien et loisirs** :  
(Gymnastique, step, piloxing...)  
Présidente : **Jacqueline BEAUDOUIN**  
(tél. 02 99 76 72 67)-gymsmh35@gmail.com
- ✦ **Haute-Vilaine Football-Club** : (Football)  
Président : **Yoann LOURY** (tél. 06 87 19 34 92)  
yoah35@orange.fr
- ✦ **Haute-Vilaine Volley-Ball** : (Volleyball)  
Co-présidentes :  
**Nolwenn COURTAIS** (tél. 06 21 71 46 36)  
pitibichon2@hotmail.fr  
**Charlène CHANTREL** (tél. 06 24 86 35 14)  
17chacha@orange.fr
- ✦ **Tennis-Club Haute-Vilaine et Cantache** : (Tennis)  
Co-présidents : **Samuel LANCELOT** (tél. 06 16 26 86 65)  
samuel.lancelot@orange.fr  
**Bruno LECOT** (tél. 06 80 01 08 02)  
lecot.bruno@wanadoo.fr
- ✦ **Les Dem'zells** : (Majorettes)  
Présidente : **Karen PLACÉ** (tél. 06 73 15 84 83)  
karen.place@live.fr
- ✦ **Rando Saint-M'hervéens** : (Randonnée)  
Président : **Claude CHAUVEL** (tél. 02 99 76 74 50)
- ✦ **UNC - AFN - OPEX** : (Anciens combattants)  
Président : **Henri MOREL** (tél. 02 99 76 72 30)  
Henri.morel27@orange.fr
- ✦ **Vieux volants vitrés** :  
(Collections véhicules anciens)  
Président : **Patrick ORHANT** (tél. 02 99 76 74 49)  
orhant.patrick@orange.fr
- ✦ **West American Cars** :  
(Collection Véhicules américains)  
Président : **Laurent GARNIEL** (tél. 02 99 74 64 01)  
parc.fleuri@orange.fr

## Nouveaux professionnels en 2019

- ✦ **À L'Hair Breizh Institut** :  
Salon de coiffure - **Gaëlle RICHEUX** (tél. 02 99 76 78 44)  
21 rue d'Ernée
- ✦ **Atelier Bois d'Angers** :  
Mobilier d'agencement intérieur professionnels et particuliers - **Niki Orrière** (tél. 06 69 44 49 70)  
3 le bois d'Angers
- ✦ **Menuiserie et Agencement** :  
Menuiserie et agencement  
**Wilfried NEVEU** (tél. 06 75 63 49 31)  
8 allée du verger
- ✦ **La Brasserie du Tonnelier et Bar Le Plan B** :  
Brasserie artisanale de bières.  
**Olivia MADEC** - 13 Moulin de Ville cuite  
(Plan d'eau de Haute-Vilaine)

# Comptes administratifs 2018 du budget principal

## Section de fonctionnement

### Dépenses totales ... 880 824.03 €

#### Charges à caractère général (31.08%)

(eau, électricité, combustible, carburant, alimentation, fleurs, produits d'entretien, fournitures petits équipements, de voirie, vêtement de travail, fournitures et imprimés administratifs, entretien des bâtiments publics et des logements communaux, de la voirie tels que le PATA, le curage des fossés, le débroussaillage, entretien du matériel, assurances, documentation générale, honoraires de géomètre, affranchissement, nettoyage des locaux, taxes foncières, maintenance des logiciels et des locaux, confection du bulletin municipal, réceptions, indemnité au trésorier payeur général de VITRE, location matériel, contrat de prestation service, livres, cd-rom et animations de la bibliothèque municipale..etc.)

273 748.71 €

#### Frais de personnel (33.27%)

(Service remplacement personnel titulaire, rémunération personnel titulaire, cotisations URSSAF, RETRAITE, CNFPT, CDG35, FNAL, COS BREIZ, médecine du travail, pharmacie..etc)

293 023.27 €

#### Autres charges de gestion courante (22.98 %)

(Indemnités des élus, cotisations retraite et sécurité sociale part patronale, participations versées au SDE35, au syndicat intercommunal du bassin versant, aux frais de fonctionnement de l'école Ste Anne de ST M'HERVE, aux écoles publiques de VITRE, subventions versées aux associations, écoles, argent de poche)

202 386.27 €

#### Intérêts des emprunts (4.95 %) et autres charges exceptionnelles (0.01 %)

43 764.63 €

#### Opération d'ordre de transfert entre sections (sorties d'inventaire) (7.71%)

67 901.15 €

### Recettes totales ... 1 220 884.14 €

#### Produits services, domaine et ventes diverses (2.84 %)

(concessions cimetièrre, redevance d'occupation du domaine public communal, adhésion à la bibliothèque, régie photocopie mairie, location de la salle Louis Grimoux, du parquet, remboursement des taxes foncières des baux précaires, des ordures ménagères par les locataires des logements communaux, de la boulangerie, du local médical, frais de personnel pour entretien station d'épuration à charge du budget assainissement..etc.)

34 651.63 €

#### Taxes foncières et d'habitation (33.22 %)

(Taxes d'habitation = 186 574 € ; taxes foncières = 218 944 €)

405 518.00 €

#### Dotations Vitré Communauté et taxes (13.49 %)

(Vitré Communauté = 132 778 € ; FPIC = 31 759 € ; autres taxes = 150 €)

164 687.00 €

#### Dotations et participations (27.16 %)

(Etat = 306 861 € ; Département = 553.99 € ; Vitré Communauté = 1 274.49 € ; CAF/MSA pour CLSH et aide apprenti = 22 861.07 €)

331 550.55 €

#### Location des logements, boulangerie, local médical et de la caserne (7.02 %)

85 755.77 €

#### Diverses recettes (1.94 %)

(Remboursement des arrêts de travail et du supplément familial versé aux agents ayant des enfants à charge)

23 674.45 €

#### Produits cessions d'immobilisations et autres produits exceptionnels (6.15 %)

(Vente parcelles à DG BAT = 65 968 € ; produits exceptionnels = 9 078.74 €)

75 046.74 €

#### EXCEDENT REPORTE 2017 (8.18%)

100 000.00 €



## Section d'investissement

### Dépenses totales ... 465 820.90 €

<p><b>Dépenses d'équipement (70.81%)</b>                  - Acquisitions immobilières : 83 437.40 € ; - Effacement réseaux/éclairage public : 6 024.85 €                  - Elaboration du PLU : 16 125.60 € ; - Salle Louis Grimoux (acq.table chaude et pose plinthes) : 4 648.10 €                  - Etudes ZAC DE LA GRANDE MOTTE : 23 552.34 € ; Abris-bus (deux) : 2 114.40 €                  - Acquisition terrains Etablissement Public Foncier (avance) : 100 000.00 € ; - Mairie (point numérique) : 2 994.41 €                  - Acquisition matériel (Tracteur, bureau Maire et secrétariat communication, armoire entretien, bacs à fleurs, désherbeuse, panneau extérieur d'affichage) : 40 872.09 €                  - Travaux de voirie : 25 003.46 € ; - Enduit boulangerie : 395 € ; - Porte coulissante sur rail vestiaires football : 1 620 € ; Murets autour de l'église : 9 006.62 € ; Maison de l'enfance : 14 038.63 €</p>	<b>329 832.90 €</b>
<p><b>Opération patrimoniale (intégration tvx eff.réseaux) (3.32%)</b>                  (Il s'agit des travaux réalisés sur la rue d'Ernée)</p>	<b>15 484.48 €</b>
<p><b>Capital des emprunts (25.87 %)</b>                  (Remboursement du capital des emprunts, les intérêts étant payés dans les dépenses de fonctionnement)</p>	<b>120 503.52 €</b>

### Recettes totales ... 638 761.97 €

<p><b>Excédent d'investissement 2017 reporté en 2018 (32.82 %)</b>                  (Il s'agit du résultat de clôture de l'année 2017 de la section d'INVESTISSEMENT après reprise du résultat 2016)</p>	<b>209 622.39 €</b>
<p><b>Affectation du résultat 2017 (35.60%)</b>                  (Il s'agit de la reprise du résultat de clôture de 2017 de la section de FONCTIONNEMENT qui a été affectée en 2018 en section d'investissement pour réaliser les investissements en 2018)</p>	<b>227 380.97 €</b>
<p><b>Subventions perçues en 2018 (7.52%)</b>                  (VITRE COMMNAUTE = 45 474.50 € pour les travaux voirie de la route de la Maserie ; ETAT = 2 032 € pour les travaux d'amélioration de voirie en centre bourg)</p>	<b>48 053.92 €</b>
<p><b>Dépôts et cautionnements reçus (0.19 %)</b>                  (Il s'agit des dépôts de garantie reçu par les locataires qui ont aménagés en 2018 dans les logts communaux)</p>	<b>1 209.74 €</b>
<p><b>FCTVA et Taxe d'aménagement (10.82%)</b>                  (Récupération en 2018 du FCTVA sur dépenses investissement 2017 : 56 057 € ;                  TA perçue sur les permis de construire ou déclaration préalable déposés par les particuliers : 13 052.32 €)</p>	<b>69 109.32 €</b>
<p><b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (sortie inventaire) (10.63 %)</b></p>	<b>67 901.15 €</b>
<p><b>Opération patrimoniales (intégration tvx eff.réseaux) (2.42 %)</b></p>	<b>15 484.48 €</b>

**Restes à réaliser en INVESTISSEMENT repris au BP 2019**  
 (Dépenses engagées non mandatées et recettes notifiées non perçues)  
**DEPENSES : 346 182 € - RECETTES : 134 363 €**

Résultat de clôture 2018	
Fonctionnement	<b>+ 340 060.11 €</b>
Investissement	<b>+ 172 941.07 €</b>
<b>Total</b>	<b>+ 513 001.18 €</b>

# Comptes administratifs 2018 du budget assainissement

## Section d'exploitation

### Dépenses totales ... 82 083.61 €

#### Charges à caractère général (34.18%)

(Electricité des pompes de relèvement et du local technique de la lagune, achat de chlorure ferrique, analyses des eaux de lagune, nettoyage des réseaux, paiement de l'assistance technique de la SAUR, du département et de la société SCIRPE, abonnement téléphone poste de relèvement, sacs poubelle déchets, tonte des moutons)

28 060.24 €

#### Amortissement des travaux réalisés (55.34%)

(La durée d'amortissement des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées a été fixée à 60 ans ; celle liée aux travaux de construction de la station d'épuration filtres plantés de roseaux - lagune a été fixée à 30 ans ; et enfin celle liée à la télésurveillance du poste de relèvement de la touche a été fixée à 15 ans)

45 423.45 €

#### Charges financières (10.48 %)

(Il s'agit des intérêts des emprunts contractés lors des travaux d'investissement liés à la lagune et aux réseaux EU)

8 599.92 €

### Recettes totales ... 113 726.06 €

#### Redevance assainissement collectif (34.92 %)

(La SAUR reverse à la commune, après déduction des frais de recouvrement, le montant de la redevance payée par les bénéficiaires du réseau d'assainissement collectif et calculée sur leur consommation d'eau annuelle)

39 710.15 €

#### Participation pour l'assainissement collectif + autres produits (1.95 %)

(Frais de raccordement demandés lors de la construction de maison d'habitation raccordée à l'assainissement collectif)

2 212.00 €

#### Amortissement des subventions obtenues (11.25 %)

(La durée d'amortissement des subventions obtenues lors des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et de construction de la station d'épuration est la même que celle des travaux)

12 807.29 €

#### EXCEDENT REPORTE 2017 (51.88 %)

58 996.62 €

## Section d'investissement

### Dépenses totales ... 48 995.12 €

#### Amortissement des subventions obtenues (26.14%)

(Ecriture comptable s'équilibrant avec une recette d'exploitation)

12 807.29 €

#### Capital des emprunts (73.86 %)

(Remboursement du capital des emprunts, les intérêts étant payés dans les dépenses d'exploitation)

36 187.83 €

### Recettes totales ... 245 882.69 €

#### Amortissement des travaux réalisés (18.47%)

(Ecriture comptable s'équilibrant avec une dépense d'exploitation)

45 423.45 €

#### EXCEDENT 2017 D'INVESTISSEMENT REPORTE (81.53 %)

200 459.24 €

Pas de restes à réaliser

#### Résultat de clôture 2018

Fonctionnement	+ 31 642.45 €
Investissement	+ 196 887.57 €
<b>Total</b>	<b>+ 228 530.02 €</b>



## Santé financière de la commune au 22 novembre 2019

### Budget principal de la commune

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		OBSERVATIONS
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
667 407.78 €	938 149.81 € + 100 000.00 €	291 747.07 €	207 233.35 € + 240 060.11 €	Sur le résultat de clôture de la section de fonctionnement 2018, 240 060,11 € ont été affectés en investissement, le reste soit 100 000 € a été conservé dans les recettes de fonctionnement
Résultat excédentaire 2018 de la section investissement reporté au résultat d'exercice 2019 arrêté au 22-11-2019			+ 172 941.07 €	
+ 370 742.03 €		+ 328 487.46 €		

OPÉRATIONS	Situation au 22 novembre 2019	
	Dépenses	Recettes
Elaboration du PLU	23 397,19 €	
Maison de l'enfance (1)	97 858,46 €	138 000,00 €
Acquisition matériel	8 302,48 €	
Travaux voirie	270,00 €	4 520,50 €
Salle Louis Grimoux (fourniture ensemble cuisson)	5 280,00 €	
Eglise (fourniture horloge électronique)	2 386,19 €	
Effacement réseaux/éclairage public	179,56 €	
Salle des sports/vestiaires football (2)	5 084,45 €	
Mairie (subv. Etat pour acquis, matériel pour point numérique)		909,08 €
Travaux de remise en état terrain Pihourdière (3)	8 776,03 €	2 320,80 €
Emprunts (capital remboursé)	99 632,99 €	
Dépôts et cautionnements reçus (mouvements des locataires)	1 911,54 €	1 159,37 €
Cession Epareuse (moins value et sortie du bien de l'actif)	1 024,49 €	1 524,49 €
Intégration des études CLSH/RAM dans cpte tvx	37 643,69 €	37 643,69 €
Taxe d'aménagement		7 838,13 €
Excédent fonctionnement 2018 capitalisé		240 060,11 €
Amortissement biens		13 317,29 €
<b>TOTAUX</b>	<b>291 747,07 €</b>	<b>447 293,46 €</b>

(1) Les travaux pour la construction du Centre de Loisirs Sans Hébergement et local Relais Assistants Maternels s'élèvent à 805 886 € HT. Ils sont subventionnés par différents partenaires financiers à hauteur de 56.49 % (Etat 26.06%, Région 9,05%, Département 18,28%; CAF 3.10%). La CAF a également accordé 75 000 € sous forme de prêt sans intérêt qui ont été versés sur l'exercice 2019. La commune autofinance 275 692 € sur ses fonds propres pour cette opération. La commune bénéficiera sur ces travaux d'un remboursement par l'Etat du FCTVA.

(2) L'offre mieux-disante d'un montant de 91 500 € HT de la société MODULE CREATION a été retenue le 29 juillet dernier pour la fourniture et l'installation d'un ensemble modulaire à usage de vestiaires football. Préalablement à son installation, des travaux de terrassement seront réalisés par l'entreprise PLANCHAIS pour un montant de 19 700 € HT. Une demande de subvention a été déposée par la commune auprès de la Fédération Française de Football au titre du fonds d'aide au football amateur. La commune a sollicité sur cette opération auprès de Vitré Communauté le solde du fonds de concours 2014-2020 d'un montant de 5 511 € qu'il lui restait à percevoir.

(3) Par décision du Tribunal de Grande Instance de RENNES, la commune a engagé des travaux de remise en état du terrain à la Pihourdière pour le compte de tiers en vertu de l'article L480-9 du code de l'urbanisme. Ces frais feront l'objet d'un remboursement auprès de l'intéressé.

## Budget assainissement

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
73 597.97 €	47 775.41 €	31 078.56 €	45 212.27 €
	- 25 822.56 €		+ 14 133.71 €
<i>Résultat 2018 reporté</i>		<i>Résultat 2018 reporté</i>	
+ 31 642.45 €		+ 196 887.57 €	
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Résultat cumulé</i>	<i>Résultat cumulé</i>	<i>Résultat cumulé</i>
73 597.97 €	79 417.86 €	31 078.56 €	242 099.84 €
+ 5 819.89 €		+ 211 021.28 €	

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce service sera transféré par la commune à VITRE COMMUNAUTE en application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment la disposition relative au transfert obligatoire de la compétence « assainissement » aux communautés d'agglomération.

Le service assainissement collectif de la commune n'était pas jusqu'à présent assujéti à la TVA puisqu'elle n'était pas obligatoire dans le cadre d'une gestion directe. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et suite au transfert, la TVA viendra s'appliquer sur le total de la facture, conduisant à une augmentation du prix à payer par l'utilisateur de 10%.

Afin de garantir la neutralité tarifaire du transfert pour les usagers, le conseil municipal en concertation avec la nouvelle autorité compétente (Vitré Communauté) a anticipé une diminution du tarif 2020 pour compenser l'application de la TVA à 10%.

Cette baisse aura pour incidence une réduction des recettes pour la future autorité compétente d'une part, et un tarif inchangé du point de vue de la facture totale d'assainissement pour l'utilisateur d'autre part.

La commune n'a pas utilisé en 2019 de ligne de trésorerie pour permettre de payer les dépenses dans l'attente du versement des recettes.

Le transfert en 2020 des excédents du budget assainissement à Vitré Communauté impactera la ligne de trésorerie de la commune.

Compte-tenu des travaux engagés (CLSH, vestiaires football, viabilisation ZAC de la Grande Motte, PLU, acquisition terrains EPFB.. etc.), le conseil municipal a décidé le 4 novembre dernier d'étaler ce transfert sur trois exercices comptables (2020-2021 et 2022).

## Budget ZAC de la Grande Motte

Par délibération du 1<sup>er</sup> février 2019, le conseil municipal a créé un budget annexe dénommé « ZAC DE LA GRANDE MOTTE » pour la réalisation de la zone d'aménagement concertée de la Grande Motte.

Ce budget prévisionnel 2019, assujéti de plein droit à la TVA sur la base d'une comptabilité de stock de terrains aménagés, s'équilibre en dépenses et recettes à 796 605 €. Il prévoit le transfert des études supportées par le budget primitif, le solde des études en phase réalisation, l'acquisition des terrains, les travaux de la tranche 1 et un emprunt d'équilibre dans l'attente de la vente des lots qui seront viabilisés.





# Infos Communales

## Élections municipales de 2020

*Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020*

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales sont appliquées.

**L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.** Donc, pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Il y a **possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne** car avec la mise en place du **Répertoire Électoral Unique**, dont la tenue a été confiée à l'INSEE, chacun peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### *L'inscription en ligne est généralisée*

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (Rubrique Papiers-Citoyenneté).



FGDON  
Ile & Vaine

Fédération des Groupements de Défense  
contre les Organismes Nuisibles d'Ile et Vaine

Nouveauté  
2019

### SERVICE DE CAPTURE DES RAGONDINS

Le maintien des équipes communales de bénévoles est l'un des objectifs prioritaires de la FGdon35. Cependant, la baisse du renouvellement des équipes génère progressivement des zones blanches sans AUCUN piégeage.

Le risque sanitaire et notamment l'exposition à la leptospirose devient **PREOCCUPANT** dans notre département.

*Il n'est pas possible de laisser proliférer les rongeurs aquatiques nuisibles sur certains milieux jugés sensibles.*

Pour 2019, il y a eu 305 prises sur la commune.

FGDON 35

ZAC Atalante Champeaux Rue Maurice Le Lannou - CS N° 74241 - 35042 RENNES Cedex

N° SIRET 42229931300029 - CODE APE 911 A

tél : 02 23 48 26 23 mël : fgdon35@fgdon35.fr

CONTACT SAINT-M'HERVÉ : Gérard BEAUDOUIN au 02 99 76 72 92

## Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.





# GARDONS LE CONTACT

SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS

Décembre 2019

## ACTUALITÉ

### Le tri, c'est aussi pendant les fêtes !



**Papiers cadeaux, suremballages en plastique, polystyrène de calage, restes de repas, sapin...** Les déchets des fêtes de fin d'année sont nombreux ! Mais sont-ils tous recyclables ? Où doivent-ils être jetés ?

#### LE PAPIER CADEAU

Les papiers cadeaux ne sont pas recyclables. Il faut donc les jeter avec les ordures ménagères (poubelle grise).

Le mieux, c'est d'éviter son utilisation. Comment ? En créant des emballages avec du tissu ou du papier de récupération ou en utilisant des pochettes ou des boîtes cadeaux réutilisables par exemple.

#### LES EMBALLAGES DE JEUX ET JOUETS

Les films et suremballage en plastique sont à déposer dans la poubelle grise. En effet, les plastiques fins ne sont pas recyclés pour le moment.

Les boîtes en carton seront déposées à la déchèterie. Une fois dans la benne «carton», elles seront envoyées dans des entreprises pour y être recyclées, et devenir de nouvelles boîtes en carton. Aucune collecte n'a lieu sur le trottoir, même pour les gros cartons ou les grosses quantités.

Les calages en polystyrène doivent être déposés à la déchèterie.

#### LE SAPIN

Les sapins de Noël naturels ne sont pas collectés avec les ordures ménagères même s'ils sont enveloppés dans un sac à sapin. Déposez-les sur les plateformes déchets verts en déchèteries, sans aucun plastique ou autre déchet non-organique (décorations...).

Pour les sapins synthétiques, s'ils sont cassés, ils doivent être jetés dans la benne «incinérables» de la déchèterie. S'ils sont en bon état, vous pouvez les déposer dans le caisson «2ème Vie». Il servira à un autre foyer par le biais d'association d'insertion.



## DÉCRYPTAGE

### Que faire des déchets chimiques ?

Une fois usagés, les produits chimiques peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement. Qu'ils soient vides, souillés, ou avec un reste de contenu, ils ne sont pas à jeter dans la poubelle grise et encore moins à vider dans les canalisations. Ils sont à déposer en déchèteries où l'organisme EcoDDS assure leur collecte et leur traitement sécurisé.

#### Quels produits sont concernés ?

**Les produits de bricolage et de décoration :** peinture, vernis, lasure, enduit, colle, white-spirit, solvant, acétone, etc...

**Les produits d'entretien véhicule :** antigel, filtre à huile, liquides de dégivrage et refroidissement, etc...

**Les produits d'entretien maison spéciaux :** déboucheur canalisations, ammoniacque, soude, acides, décapant four, répulsifs, insecticide, imperméabilisant, raticide, produits de traitement des matériaux (dont bois), etc...

**Les produits de jardinage :** engrais non organiques, anti-mousse, herbicide, fongicide, etc...

**Les produits de chauffage, cheminée et barbecue :** combustible liquide, allume-feu, alcool à brûler, nettoyant cheminée, etc...

**TROUVER LA DÉCHÈTERIE LA PLUS PROCHE :**  
<http://www.smictom-sudest35.fr>

## publication

### Rapport annuel 2018



Le Rapport d'activités 2018 du SMICTOM est disponible dans votre mairie ou téléchargeable sur le site du SMICTOM.

[www.smictom-sudest35.fr/publications/](http://www.smictom-sudest35.fr/publications/)

## jours fériés

### La collecte pendant les jours fériés :

La fin d'année compte plusieurs jours fériés :

- Mercredi 25 décembre 2019
- Mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2020

Pendant les fériés, aucune collecte des déchets n'est assurée et les déchèteries resteront fermées. Toutes les collectes seront décalées d'une journée à partir du jour férié jusqu'au samedi



## L'agenda

**Le 7 décembre :** Repair café spécial Noël à Retiers

**Du 9 au 14 décembre :** « L'Écho du tri & Vous » arrive dans vos boîtes aux lettres.

**Le 21 décembre :** Repair café à Noyal sur Vilaine

## L'éco-geste

Cadeaux reçus en double ?  
Pas à votre goût ?

*Pensez au don !*



Jouet, décoration, vaisselle, chaque objet peut trouver une seconde vie dans les caissons « 2ème vie » en déchèteries.



# Infos Communales



Alain CORNEE

## Commission sport/ sécurité/ entretien des bâtiments communaux

### Chantier de La Pihourdière :

Cette année, après de longues tractations, il a enfin été possible de nettoyer un terrain à la Pihourdière qui était devenu une vraie décharge jonchée de carcasses de véhicules, de pneus et autres déchets (huile, ferraille, etc) depuis de nombreuses années.

Après 10 années de procédure, le Tribunal de Grande Instance de Rennes a enfin donné tout pouvoir à la commune pour intervenir.



Dans la mesure du possible, chacune des épaves a été répertoriée afin d'être identifiée (une cinquantaine d'automobiles et 5 caravanes sans compter les boîtes de vitesse et autres) avant de pouvoir être évacuée.



À ce jour, tout a été débarrassé et le terrain a retrouvé son air champêtre.

### Rénovation du parquet de la commune par des bénévoles :



### Les frelons asiatiques :

Pour cette année 2019, c'est une dizaine de nids de frelons asiatiques qui ont été traités sur SAINT-M'HERVÉ. S'il est avéré qu'il s'agit bien de frelons asiatiques, une entreprise mandatée par la commune se chargera de la destruction du nid. 50% du montant est pris en charge par la commune et les autres 50% par Vitré Communauté. Et n'oubliez pas, dès le mois de mars 2020, d'installer vos pièges à frelons asiatiques !

Bonne fêtes à tous.  
Alain Cornée



Olivier FRASLIN

## Commission voirie

Comme l'année dernière, 2019 a été une année relativement calme en travaux d'aménagement.

Des petites opérations ont toutefois été réalisées :

- + La fin des travaux sur la fontaine avec la pose d'un revêtement moins glissant sur les terrasses.



- + Le remplacement des éclairages du parking de la salle Louis GRIMOUX.
- + Le remplacement des éclairages rue de Vitré (qui devrait se terminer en début d'année 2020)

Pour ces deux opérations, les luminaires retenus sont en leds. Ils consommeront environ moitié moins que ceux en place actuellement.

Concernant l'entretien de la voirie, environ 15 kms de fossés ont été recreusés au sud de la commune.

On peut aussi noter que 25 Tonnes de point à temps ont été mises en œuvre sur le secteur sud de la commune.

Pour finir, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la commission voirie pour leur implication durant ces 6 années passées en leur compagnie.

Joyeuses fêtes  
Olivier FRASLIN

# Infos Communales

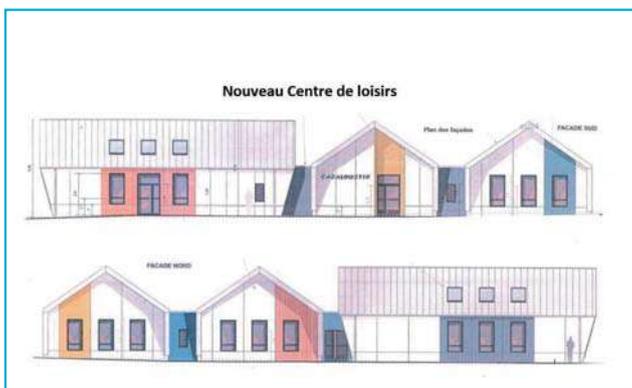


Jérôme BEAUDOUIN

## Commission urbanisme / environnement / cadre de vie

L'année 2019 a été une nouvelle fois très animée, avec beaucoup de réunions et des projets qui sont réalisés ou en cours de réalisation :

+ La construction du **nouveau centre de loisirs**.



+ La mise en place de **nouveaux vestiaires modulaires pour le foot**.



+ Ainsi que l'acquisition d'une herse-étrille pour l'entretien du terrain de football subventionnée à hauteur de 40% par la région Bretagne..



Et enfin l'**enquête publique du PLU** qui s'est déroulée du 18 novembre au 19 décembre.

À ce jour, nous sommes en attente des résultats du commissaire enquêteur. Nous espérons une validation pour février. À partir de ce moment, la nouvelle réglementation rentrera en vigueur.

### Bassin versant :

Merci à toute ma commission ainsi qu'au conseil municipal de m'avoir accompagné pendant ce mandat et bon vent à la nouvelle équipe.

Meilleurs vœux à tous les Saint-M'Hervéens.  
Jérôme Beaudouin

Un nouveau syndicat de bassin versant pour une ressource en eau de bonne qualité et des milieux aquatiques restaurés  
**SYNDICAT des Rivières de la Vilaine Amont : SYRVA**

#### Une fusion

Depuis le 1er janvier 2019 le syndicat du Chevré a fusionné avec le syndicat de la Vilaine amont.

#### Un nouveau territoire

#### De nouveaux chiffres

855 km<sup>2</sup> de territoire  
1 271 km de cours d'eau  
6 EPCI  
50 communes  
2 régions  
2 départements  
109 639 habitants  
1200 exploitations agricoles

#### Un nouveau contact

coordination@syrrva.org  
02 99 49 89 56  
Maison des associations,  
Rue des écoles  
35 450 Val d'Izé

#### Un nouveau logo





## ZAC de la Grande Motte :

Concernant la **ZAC de la Grande Motte**, la **tranche 1** va démarrer au printemps 2020.

### LA ZAC DE LA GRANDE MOTTE LE PROJET AVANCE

Dans le cadre des études missionnées par la mairie aux agences UNIVERS/ABE/QUARTA, la ZAC de la Grande Motte avance.

Le plan de composition générale a été validé par le conseil municipal il y a plusieurs mois mais le Plan Local d'Urbanisme (PLU) étant en cours de révision, la procédure de ZAC est ralentie mais se poursuit.

Pour rappel, les caractéristiques principales sont :

- Une ZAC d'habitation devant être réalisée en **6 tranches de travaux**,
- Un maillage piétonnier important pour le développement des déplacements doux (piétons et cycles) depuis le lotissement vers le bourg, les pôles d'activités ou l'école,
- Deux coulées vertes Nord-sud pour favoriser l'insertion de cette opération dans le paysage, La création de 92 logements dont 69 parcelles individuelles à bâtir,
- Les **lots à bâtir** auront des surfaces comprises entre 280 et 615 m<sup>2</sup>,
- Une mixité entre lots individuels à bâtir et logements sociaux a été recherchée,
- La création d'une opération de 13 petites maisons très proches du bourg dédiées aux **personnes âgées** ou aux **jeunes couples**,
- La création d'une trame routière principale avec l'agrégation de poches d'habitations appelées hameaux qui favorisent la sécurité des habitants et l'appropriation des espaces publics par les riverains.
- La requalification du chemin du Poncel et du carrefour de la route de Vitré.



En parallèle, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est en cours d'enquête publique.

Il devrait être approuvé définitivement en février prochain.

Ces deux démarches réglementaires étant indissociables, le Dossier de Réalisation de la ZAC de la Grande Motte sera également déposé en février prochain pour instruction auprès des services de l'Etat.

Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours et **les premiers travaux de viabilisation de la Tranche 1 pourraient être envisagés courant 2020.**



Michèle BARBOT

## Commission CCAS / location des logements communaux / personnel communal

### Salle Louis Grimoux :



La commune a investi dans un nouveau **piano de cuisson** pour la cuisine de la salle Louis Grimoux car l'ancien n'était plus aux normes.

### CCAS :

Comme à l'accoutumée, les aînés de la commune ayant passé le cap des 70 ans ont été conviés au **repas annuel du CCAS** à la salle Louis Grimoux le dimanche 22 septembre dernier.

Ce n'est pas moins de 115 assiettes qui ont été servies avec au menu un potage de légumes, un filet de lieu noir au beurre blanc, des joues de porc braisées ainsi qu'un dessert gourmand.



Les doyens de la commune ont fait l'honneur de leur présence et n'ont pas hésité à donner de leur personne au fil des chants et des animations.

*En vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année.  
Michèle BARBOT.*



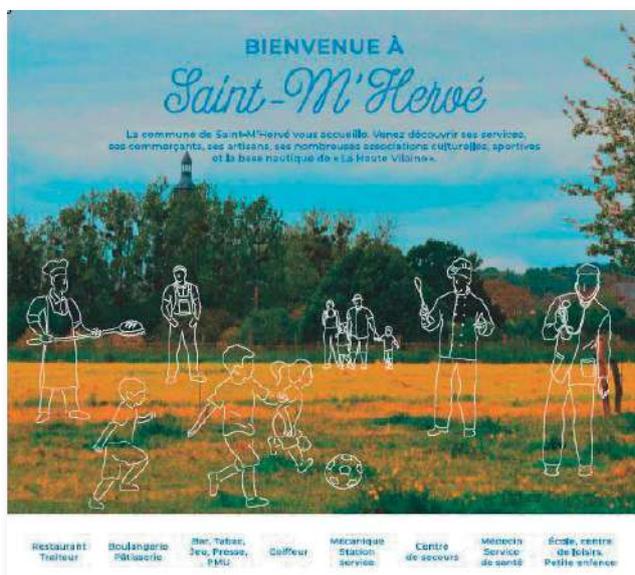
Elisabeth BRUN

## Commission communication | Vie associative Festivités | Jeunesse

### Un totem pour la commune :

La commission communication a travaillé sur la réalisation d'un Totem qui fera l'objet d'un panneau d'information que nous souhaitons poser à l'entrée du bourg. Il y aura une face visible en venant de Vitré, et une face arrière.

Ce Totem sera installé dans les prochains mois.



MERCI DE VOTRE VISITE,  
À BIENTÔT !



### Une boîte à lire :

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donner une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

Cette boîte à lire sera installée près de la bibliothèque très prochainement.



### Téléthon 2019 :

Nous sommes déçus, la soirée Téléthon du vendredi 29 novembre a été annulée. Cette décision, qui n'a pas été facile à prendre étant donnée l'ampleur de la cause, a été mûrement réfléchi...

Soutenir le Téléthon nous paraissait être une nécessité. Tout le monde peut, un jour, être concerné par la maladie. (Si vous êtes concerné par la maladie vous pouvez appeler le 0 800 35 36 37).

Il faut être réaliste, sans engagement réel et volontaire de nous tous, on ne peut organiser une soirée à la mesure de l'enjeu. Nous avons eu trop peu de réservations. Nous remercions les personnes qui ont bien voulu poursuivre la tradition en réservant leur place. Nous les contacterons pour les remboursements. Cela aurait été la 11ème édition. 11 années que Saint M'Hervé s'investit dans cet évènement pour soutenir le Téléthon. Cela ne nous empêchera pas de faire perdurer cette tradition pour les années à venir.

Vous pouvez faire un don au 0 825 07 90 95 ou sur le site <https://don.telethon.fr/>



Joyeuses fêtes de fin d'années.  
Et plein de bonheur à tous.  
Élisabeth BRUN

# Bibliothèque municipale



## HORAIRES D'OUVERTURE

**Mercredi : 10 h - 12 h et 16 h - 18 h**

**Jeudi : 16 h - 18 h 30**

**Dimanche : 10 h 30 - 12 h**

Accueil 0 à 3 ans : 1<sup>er</sup> vendredi  
de chaque mois 10 h 30 - 11 h 30



### + Vacances scolaires :

La bibliothèque fonctionne avec une salariée à temps partiel et une équipe de bénévoles.

Les fermetures ponctuelles et exceptionnelles sont affichées à la bibliothèque, sur le panneau numérique et sur la page Facebook de la bibliothèque.

### + Accueil des enfants de - 3 ans :

Tous les 1ers vendredis de chaque mois de 10h30 à 11h30.

La lecture sur place est libre et gratuite, vous pouvez tous venir passer un petit moment à lire dans la bibliothèque.

Le prêt des livres, revues, DVD ou CD nécessite un abonnement de 10 € par famille et par an.

L'inscription se fait à tout moment de l'année pour un an de date à date.

### + L'abonnement vous donne le droit d'emprunter :

- 3 CD par famille
- 2 revues par personne
- 3 livres par personne
- 2 DVD par famille
- Internet, CD-Rom

## Nouveau service de la bibliothèque Départementale

Un nouveau service est proposé gratuitement par la Médiathèque départementale. Il met à disposition des contenus en ligne (presse, musique, autoformation) accessibles n'importe où et 24 h/24. Pour en bénéficier, il suffit d'être abonné(e) à une bibliothèque municipale d'Ille-et-Vilaine.

### Quels contenus précisément ?

**+ Lire la presse :** Les usagers accèdent à de nombreux journaux français et internationaux, chaque numéro étant disponible le jour même de sa sortie en kiosque (Lekiosk).

**+ Écouter de la musique :** Les bénéficiaires ont le choix parmi 1 million de titres, avec une plateforme de streaming équitable dédiée aux créateurs indépendants (1Dtouch).

**+ Apprendre :** Les usagers ont la possibilité de se former ou de se perfectionner avec des modules dédiés à l'apprentissage de la langue anglaise ou à l'informatique et le multimédia (Vodeclit et ToutApprendre).

## Le réseau de lecture publique

Le Conseil municipal de St-M'Hervé a validé en début d'année l'adhésion de la commune au réseau des bibliothèques de Vitré Communauté.

### Quelques informations sur le réseau des bibliothèques :

Vitré communauté compte 35 bibliothèques et médiathèques sur son territoire. Ces structures constituent les piliers de la lecture publique et sont des lieux de vie et d'échanges au cœur des communes. Pour maintenir et développer leur offre culturelle, un réseau est actuellement mis en place.



La médiathèque Madame de Sévigné est devenue un équipement communautaire depuis le 1er janvier 2019. Son adhésion est gratuite pour tous depuis la même date afin de favoriser un accès à la culture et aux savoirs.

Dans cette même perspective, d'autres projets ont été amorcés et verront le jour progressivement.

Ce réseau permettra de développer l'offre documentaire et les services sur l'ensemble des bibliothèques qui en feront partie.

Sur le territoire de Vitré Communauté, le réseau s'articule autour de 3 axes :

➤ **Un catalogue commun** informatisé de tous les documents (imprimés et multimédias).

➤ **Un projet d'animations culturelles** réparties sur l'ensemble du territoire dans les bibliothèques adhérentes au réseau.

➤ **L'acquisition par Vitré Communauté de matériel d'animation partagé** entre les bibliothèques.

A terme avec une unique carte, les usagers pourront accéder aux collections de l'ensemble du réseau : consultation et réservation en ligne de documents et d'œuvre à travers un portail numérique, multiplication des accès internet, animations réparties sur l'ensemble du territoire... (Extrait du journal de Vitré Communauté)

## La petite histoire des bébés et des livres :

Les albums sont précieux car ils sont stables : les mots restent disponibles toujours à la même place, les pensées y sont organisées, liées les unes aux autres alors que les pensées des bébés ne le sont pas encore. Les belles images, qui leur parlent aussi à leur façon, apportent une prime de plaisir au récit. On va lire et relire au bébé les histoires qu'il aime, les histoires vont l'aider à progresser, à organiser sa pensée et à mieux expérimenter les repères dans le temps et l'espace

➤ **Accueil des petits, ouvert à tous même sans abonnement**

Le premier vendredi de chaque mois de 10h30 à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires)

Entrée libre sans obligation d'inscription à la bibliothèque pour les enfants accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

➤ **Espace contes :**

De jolis moments de partage autour d'écoute d'histoires et comptines abordant un thème.



## La bibliothèque et l'école : une relation privilégiée construite au fil des années

Certains enfants ne lisent pas à la maison, la fréquentation des élèves à la bibliothèque leur permet l'accès à la culture, c'est aussi un lieu de recherche et de développement, un lieu de connaissance du monde et de soi, d'enrichissement, d'apprentissage de son autonomie, de détente et d'émerveillement, d'intimité et de liberté, un lieu qui reflète le projet éducatif de l'école et qui lui permet d'atteindre les objectifs de son plan de réussite.

## Les animations

### Le prix des incorruptibles :

L'objectif du prix est de susciter l'envie et le désir de lire chez les plus jeunes.

Les sélections de livres sont établies au préalable par des comités de lecture. Ils choisissent 5 à 6 titres par niveau de lecture.

Tous les enfants de l'école de Saint-M'Hervé participent à ce prix.

Les élèves viennent à tour de rôle écouter et partager les histoires présélectionnées. À l'issue de ces lectures, les élèves ont voté pour leur livre préféré. Qu'ils soient de maternelle ou du CM2, ils adorent la lecture à voix haute.



### Animations ponctuelles



### Atelier couture

Un atelier couture animé par Heïdi Louin-Loisel a eu lieu le 30 et 31 octobre. Les 12 participantes ont pu apprendre à coudre une trousse en un temps record.



### Spectacle de fin d'année 2018

Le 27 décembre a eu lieu notre spectacle annuel « **Croque Patate** » organisé par la Compagnie Micado pour enfants à partir de 3 ans.

Il a initié le jeune public aux aléas du jardinage tout en restant drôle et ludique à la fois. Les enfants ont pu s'évader dans une aventure originale pleine de rebondissements avec des personnages hauts en couleurs.

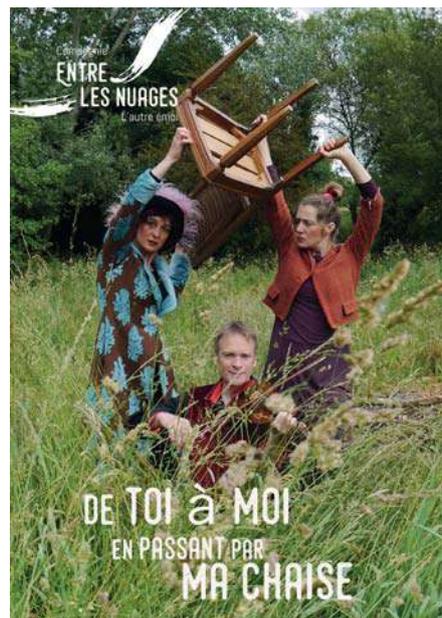


### Spectacle de fin d'année 2019

Compagnie Entre les nuages - « **De toi à moi en passant par ma chaise** ». Spectacle de théâtre clownesque, danse, musique.

**Lundi 23 décembre 2019 - 10h30 - Salle Louis Grimoux**

Deux personnages se croisent au détour d'une chaise, et cela va les entraîner dans un tourbillon d'émotions inattendues qui vont de la querelle à l'admiration en passant par toutes les facettes des sentiments.



Spectacle offert par les bibliothèques

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de passer une très belle année 2020.



# École Sainte-Anne

## L'année 2019 sur le thème du recyclage des déchets

### Visite au centre de tri

Le 20 décembre 2018, les CM1-CM2 se sont rendus au **centre de tri géré par le SMICTOM**, à Vitré pour une visite en deux temps :

- ✚ Des ateliers autonomes en salle pour comprendre l'impact de nos déchets et en quoi ils peuvent être recyclés.
- ✚ Une visite dans l'usine, avec un guide, pour suivre et comprendre le devenir des déchets récupérés.

Ils ont suivi le parcours de nos sacs jaunes; de leur arrivée en camion jusqu'à la mise en « balles » et ont vu le tri des différentes matières, manuellement et mécaniquement.

Une visite très enrichissante qui leur a rappelé l'importance du tri avant le recyclage!



### Intervention déchets et recyclage

**Bruno MAREC** est intervenu auprès des élèves de Cycles I et II en leur présentant une animation ludique et interactive afin de les sensibiliser aux notions de **DECHETS** et de **RECYCLAGE**.



### Partenariat avec le Smictom

Dans le cadre de notre **opération « Récupération du papier »**, le SMICTOM nous a proposé un partenariat. Ainsi, vous avez pu voir s'installer, il y a un an déjà, une box à papier placée à proximité de l'école. Léa Alletz, animatrice SMICTOM, est intervenue dans chaque classe pour



nous expliquer comment bien trier les papiers. Elle nous a laissé en cadeau une mini box.

Nous remercions tous les St-M'Hervéens et St-M'Hervéennes qui participent à cette action !



### Journée des intelligences multiples

Dans le cadre de notre projet d'école, les élèves ont pu exercer « leur intelligence dominante » sur le thème des déchets.



Ainsi, un mur musical et un panneau mural à partir de bouchons ont été créés. Un parcours d'orientation permettait de retrouver des déchets cachés dans l'école. Certains ont joué les journalistes, pendant que d'autres s'activaient à retrouver en quoi les déchets sont transformés. Jeux de loto, memory, mots croisés, mimes, pendus, fabrication de papier mâché, ou petites bêtes, il y avait de quoi occuper tous les petites mains.



## Kermesse

Pour terminer l'année et clore notre projet de recyclage, notre thème de kermesse était tout trouvé : **ONE, TWO, TRI !**

Les petits jardiniers ont composté parmi les petites bêtes ! Papier, verre, plastique ou métal, il ne faut pas se tromper de couleur de sac !

« Greenwashing », lavons notre planète pour éviter LE PIRE !



Les enfants ont fini par une flashmob avant de profiter des jeux installés sur le terrain !

## Jeux Départementaux

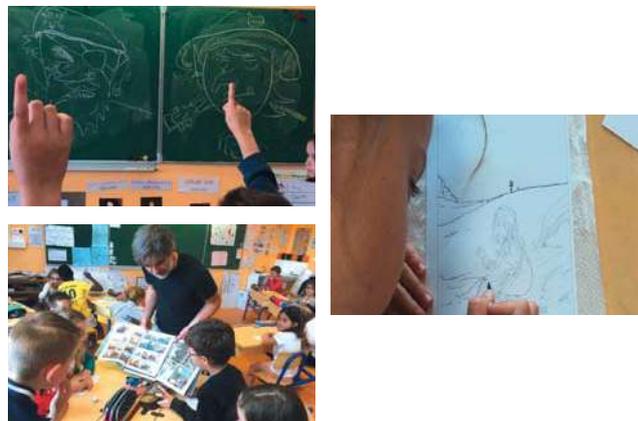
Le 6 juin, les élèves du cycle 2 se sont rendus en train à Noyal-sur-Vilaine pour participer aux jeux départementaux organisés par l'UGSEL 35. Après un temps pastoral le matin, les élèves ont participé le reste de la journée à des ateliers très variés sur le thème des 5 sens (jeux de piste, escape game, ateliers prévention.....).

Les enfants ont beaucoup apprécié cette journée de grand rassemblement et surtout le trajet en train qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !



## Intervention sur la BD par un auteur de bandes dessinées local !

Anthony FAUCHEUX est intervenu auprès des élèves de la classe de CE1. Il les a initiés au métier d'auteur de Bandes Dessinées, en répondant aux diverses questions préparées par les enfants sur son métier, en leur proposant d'imaginer la dernière vignette d'une petite bande de dessins, de comparer des BD, de créer en collectif deux personnages (pirate et sorcière), de s'essayer au métier d'illustrateur en utilisant encre de Chine et Crayon plume... Il a d'ailleurs trouvé dans la classe bon nombre d'auteur/illustrateur en herbe !



## Concours d'écriture « J'aime écrire »

Bravo aux élèves de CE2 qui se sont distingués lors d'un concours national d'écriture en finissant dans les 30 premiers. Ce concours organisé par les éditions « J'aime lire » avait pour but d'imaginer une suite au début du roman « Le club des As, le voleur de vélo ». Les élèves ont reçu en récompense une collection de 5 livres pour la classe.





## Tournoi inter-école

Pour la 30ème édition du tournoi inter-école organisé par le club de l'AS Vitré, l'école Saint-Anne de Saint-M'Hervé a engagé une équipe du niveau CE2.

Sous un soleil radieux et une ambiance amicale, l'équipe dispute 3 matchs le matin avec 3 victoires à la clé.

Après la pause déjeuner, l'équipe poursuit le tournoi jusqu'en finale pour la gagner.

Victoire 3 à 2 contre l'école Jean XXIII.



Les enfants étaient très contents de ramener « la coupe à la maison », chacun a eu le droit à sa médaille ainsi que des étoiles plein la tête.

## Sport challenge santé

Pour la 2ème année consécutive, l'école Sainte-Anne a organisé un « sport challenge santé », action qui vise à sensibiliser les élèves aux bienfaits du sport sur la santé.



Cette année, deux après-midis étaient consacrées à différents ateliers ludiques (visite de la caserne des pompiers et initiation aux premiers secours, balades sur les chemins de St-M'Hervé en compagnie des randonneurs de la commune et atelier Zumba animé par Mme Angélique Boutemy).

Petits et grands ont ainsi pu élargir leur horizon et partager de nouvelles expériences avec parents et grands-parents.

Les journées se sont terminées par un goûter équilibré dans la cour de l'école, dans la bonne humeur et sous un soleil radieux.



## Jardin des Renaudies

**Vendredi 28 juin 2019**, c'est sous un grand soleil que les maternelles ont pris le car pour passer une journée au Jardin des Renaudies et profiter de la fraîcheur de sa verdure.

Ils ont participé à un atelier sur les petites bêtes, ils se sont promenés dans le parc pour retrouver et observer ces insectes à l'aide de différents outils : un aspirateur à insectes, un parapluie japonais, une boîte-loupe et un filet à papillons



## Classe découverte

Du **12 au 18 mai**, les CM1-CM2 se sont rendus à la **Bourboule** à la découverte des Volcans d'Auvergne. Ils ont pu étudier la faune et la flore de la montagne, découvrir de merveilleux paysages mais aussi déguster du bon fromage. Et que d'émotion à Vulcania !

Ce fut l'occasion aussi d'apprendre à vivre ensemble pendant une petite semaine !



## Quelques dates à retenir

- + Fête d'été le samedi 20 juin 2020
- + Porte ouverte le vendredi 13 mars 2020 de 16h30 à 18h30

Contact :

Le chef d'établissement : Laurence FOUCHET  
02 99 76 70 12 – eco35.ste-anne.st-mherve@e-c.bzh

# Ripame « Arc-en-ciel »



Le Ripame Arc-en-ciel a ouvert ses portes le 2 mai de cette année

C'est un service gratuit destiné aux parents, assistants maternels, gardes à domicile sur les communes de : Chatillon-en-Vendelais, Balazé, Saint-M'Hervé, Bréal-sous-Vitré, La Chapelle-Erbrée, Erbrée, Mondevert, Montautour et Montreuil des Landes.

## Les missions

### + Mission d'information :

L'animatrice a pour rôle d'informer sur la profession des assistants maternels, leurs droits et les obligations (agréments, rémunérations...) mais aussi de les accompagner dans leur travail au quotidien.

### + Mission de professionnalisation :

Le service propose des temps d'ateliers d'éveil dédiés aux assistants maternels, aux gardes à domicile, aux familles et à toute personne ayant à charge ou en garde des enfants de moins de 3 ans.

+ Le RIPAME propose des rencontres thématiques, des temps d'échanges de pratiques professionnelles relatives à la petite enfance.

Ce service gratuit a pour mission de faire connaître aux familles notamment, les différents modes d'accueil du territoire en fonction des besoins (individuel et/ou collectif si existant), sur la fonction du parent employeur.

## Les permanences

Elles sont sur rendez-vous les après-midi, et sont possibles aussi le samedi matin dans la commune de votre choix.

## Les ateliers d'éveil

De 9h30 à 11h30 (sur inscription). Ce sont des lieux d'éveil et de socialisation pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, accompagnés de leur parent, assistant maternel ou garde à domicile.

Ils favorisent le développement de l'enfant, les échanges et la professionnalisation des professionnels.



## Des soirées débats et des temps forts

Ils sont proposés aux parents, assistants maternels et plus largement aux professionnels de la petite enfance. Ils s'inscrivent dans une volonté d'accompagnement à la parentalité et à la professionnalisation. Ils sont proposés de façon ponctuelle tout au long de l'année.

## Temps forts 2019

Dans le cadre du projet de fonctionnement, le service du RIPAME ARC-EN-CIEL a, depuis le 2 mai 2019, mis en place les ateliers d'éveil, les permanences et les rendez-vous avec les usagers (assistants maternels, familles, partenaires....)

Après un premier bilan en juin 2019 et avoir traité les différents questionnaires aux usagers (familles et assistants maternels), plusieurs thématiques et besoins se sont dégagés (des soirées d'échanges de pratiques, des rencontres entre adultes, des temps de formation, la mutualisation des espaces et des spectacles).

**Aussi des temps forts sont programmés durant les mois qui arrivent :**

1-Des **soirées « convivialité » de rentrée** lors de repas partagés à destination des assistants et assistantes maternelles en septembre à la Médiathèque de Châtillon-en-Vendelais et à la salle des fêtes de Bréal-sous-Vitré.

2-Des **soirées d'échanges de pratique sur « la motricité libre »** animée par **Claire-Sophie CHÉREL**, en octobre à la Médiathèque de Châtillon-en-Vendelais et à la Salle de la Mairie de La Chapelle-Erbrée à destination des assistants maternels, mais aussi à destination des familles en novembre à la Médiathèque de Chatillon-en-Vendelais et à La Salle de la Mairie de la Chapelle Erbrée.

D'autres actions sont à venir sur d'autres communes. Le RIPAME ne manquera pas de les communiquer.



### Que peut vous apporter ce service ?

Témoignages recueillis lors de mon expérience d'Animatrice sur les territoires sur lesquels j'ai exercé mais notamment sur les retours des usagers du RIPAME ARC-EN-CIEL.

#### *Du côté des parents :*

+ « Les ateliers permettent à ma fille de s'éveiller à travers différentes activités et de se sociabiliser avec d'autres enfants.

+ « Jeune maman en recherche d'une Assistante Maternelle, je me suis dirigée à la mairie de ma commune pour avoir la liste de celles-ci. Après plusieurs coups de téléphone, j'ai pu en rencontrer un grand nombre. Beaucoup m'ont dirigé vers le RIPAME pour toutes questions. J'ai donc appelé et pu rencontrer l'animatrice du RIPAME afin d'échanger sur les conditions du contrat de travail. L'animatrice a été très à l'écoute et m'a donné de bons conseils pour remplir le contrat de travail et le contrat d'accueil afin de guider au mieux votre Assistante Maternelle dans vos habitudes et sur la façon de vous occuper de votre enfant. Par la suite, j'ai pu compter sur le RIPAME pour répondre à plusieurs de mes questions ou à celles de mon Assistante Maternelle. C'est un service neutre qui ne prend part ni pour l'un ni pour l'autre mais qui guide au mieux chaque partie dans les démarches à effectuer. Lorsque j'ai souhaité changer d'Assistante Maternelle, le RIPAME m'a guidé dans les démarches nécessaires : papier à remettre à mon Assistante Maternelle, calcul du solde de tout compte... À vous, mamans qui cherchez à faire garder votre enfant, n'hésitez vraiment pas à joindre ce service qui saura vous accompagner. En plus de cet aspect administratif, vous trouverez un vrai côté humain auprès de personnes à votre écoute ».

#### *Du côté des assistants maternels...*

+ «Le RIPAME est vraiment un élément bienfaiteur pour nous, Assistantes Maternelles, mais aussi pour les enfants. Lorsque j'ai débuté, il était difficile de trouver du soutien et des conseils alors que je me retrouvais isolée à la maison. J'ai donc commencé à aller aux ateliers environ trois fois par mois. Que de plaisir de voir nos petits s'épanouir, partager des activités, des jeux, des chants, des comptines ! Pendant ces temps d'animation, nous les voyons se sociabiliser, apprendre le partage et le travail manuel, tout ceci dans une matinée de gaieté bien remplie. Le RIPAME est également d'une grande aide pour nous guider dans nos démarches, nos questions ou celles des parents. Je trouve que notre métier est un peu plus reconnu et valorisé qu'il ne le fût auparavant ».

+ « Le RIPAME est un endroit qui permet de rencontrer d'autres assistants maternels et parents. On échange sur la vie de tous les jours : les activités, les sorties et parfois sur les éventuels problèmes rencontrés. C'est un moment convivial où, en l'espace de quelques heures, les enfants se retrouvent, jouent ensemble, découvrent de nouveaux jeux et de nouvelles personnes. Ils apprennent

à partager, jouer avec les autres mais aussi à attendre leur tour. Se rendre aux activités du RIPAME permet aussi aux assistants maternels de sortir de leur quotidien et d'éviter de se retrouver seuls. Pour le côté administratif, le RIPAME est là aussi. Une question ? Une aide pour remplir les contrats ? Un souci ? Le RIPAME est un endroit essentiel pour trouver une réponse ! Les parents peuvent eux aussi trouver des informations pratiques pour nos congés par exemple. Sans oublier les formations et les conférences proposées qui nous permettent d'enrichir nos connaissances et de les mettre en pratique dans la vie de tous les jours. Pour ma part, après l'avoir déjà fréquenté en tant que maman, j'ai plaisir d'y retourner en tant qu'assistante maternelle. Je peux vous dire que les enfants sont heureux de retrouver l'animatrice mais aussi leurs amis et leurs « nounous ». C'est un moment de plaisir en-dehors de chez nous ! »

+ « Je suis Assistante Maternelle et le RIPAME est très important pour moi. C'est un lieu où nous sommes informés sur nos droits et nos devoirs qui nous aide à sortir de notre isolement. Il permet aussi aux enfants accueillis d'évoluer en groupes en participant aux différentes activités proposées (motricité, motricité fine, activités manuelles, jeux, chants, etc...) ».

#### *Du côté de l'animatrice...*

Animatrice RIPAME en milieu rural, je suis Educatrice de Jeunes Enfants de formation.

La diversité des activités et des rencontres fait qu'aucune semaine ne se ressemble. En effet, entre les temps des ateliers d'éveil, les réunions avec les partenaires (CAF, PMI, Mission agrément, l'AVAM...), les temps de parole et les rendez-vous, c'est tout l'intérêt et la richesse d'exercer en RIPAME.

C'est en fonction des souhaits et des envies des parents et des professionnels que j'essaie de construire des projets et des actions.

J'ai la chance de travailler en étroite collaboration avec les RIPAME du territoire du Pays de Vitry, ce qui va nous permettre d'offrir aux familles et à tous les assistants maternels, des formations, des soirées débats et des conférences.

Ces rencontres permettront aux familles et aux professionnels du territoire de se retrouver, d'échanger, de créer du lien.

Au regard de la participation des familles et des assistants maternels, le RIPAME est bien identifié comme un lieu d'écoute et de ressources où le bien-être de l'enfant reste toujours au centre des préoccupations de chacun.

#### Contact :

Claire-Sophie Chérel, Animatrice RIPAME  
14 Rue de l'église - 35210 Chatillon-en-Vendelais  
Téléphone : 02 99 76 16 50  
E-mail : [ripame@chatillon-en-vendelais.fr](mailto:ripame@chatillon-en-vendelais.fr)

# Accueil de loisirs « La Casaloustik »

## Temps forts des vacances de la toussaint

Le 22 Octobre 2019 fût une superbe journée partagée entre les enfants de **la Casaloustik** de Saint-M'Hervé et la venue des centres de Balazé et de Taillis.

### + Le cirque

Le matin, 71 enfants ont participé au spectacle de la compagnie du « Gouffignol Circus ». Cette comédie magique et interactive a conquis le public et laissera des souvenirs plein la tête.



### + Les Jeux géants

L'après-midi, une trentaine de jeux géants étaient à la disposition des plus grands, qui ont pu les essayer, au gré de leurs envies.

Ils eurent aussi la surprise des barbes à papa et du pop-corn.

## Association Familles Rurales de Saint-M'Hervé



L'association Familles rurales de Saint-M'Hervé est composée des parents dont les enfants sont inscrits à l'accueil de loisirs.

Le bureau est constitué d'une joyeuse équipe de 9 membres dont :

La Présidente, Anne-Laure LEFORT, la secrétaire, Sonia LOURY, la trésorière, Émmanuelle POULARD ; ainsi qu'Estelle PESCHARD, Linda MESSÉ, Coralie MOREAU, Séverine LEBRETON, Anita BLANCHARD, et Stéphanie OGER.

Si vous souhaitez rejoindre le bureau, vous êtes toutes et tous invités à notre prochaine Assemblée générale au printemps 2020.

## Les Soirées Parentalité

Cette année nous avons organisé le 15 octobre, une nouvelle soirée Parentalité sur le thème « **Quelle éducation donner à nos enfants pour qu'ils trouvent leur place dans notre société ?** » avec la psychanalyste Roseline Toutain. Conférence conviviale et échange très intéressant qui a donné une large vision des problématiques auxquels les parents peuvent être confrontés ainsi qu'aux enjeux qui évoluent en même temps que la société.



## Créations diverses pour la vente du marché de l'avent

Afin de récolter quelques deniers pour acheter du nouveau matériel aux enfants du centre, nous avons décidé, en commun accord avec les animateurs, de fabriquer des objets qui pouvaient être vendus au marché de Noël. C'est ainsi que nous nous sommes mises en quête d'idées et de matériaux recyclés pour offrir une large gamme de produits à mettre en vente. Parents et enfants, nous avons réalisé des bijoux, des lutins et autres décorations en tout genre.



Nous souhaitons à tous les enfants ainsi qu'à leurs familles de très belles fêtes ainsi qu'une merveilleuse année à venir dans notre nouveau centre !

*Le bureau.*





# Amicale des paletistes

## L'assemblée générale ordinaire

+ Elle a eu lieu le **vendredi 25 janvier 2019**, suivi du vote du tiers sortant :



Mr Tropée Mickaël a été remercié par les membres du bureau après six années de bons services,

Mr Breton Loïc a été élu membre,



## Le concours de printemps

+ Le **samedi 27 avril** a eu lieu notre concours de printemps avec **16 équipes**.

4/12 : Kilian et Axel contre Joseph Bénard et Mickaël Tropée.



3/12 : Albert Nourry et Mr Herriau contre Adrien Perrier et Damien Lefort

3/12 : Eric Messé et Stéphane Collin contre Francise Messé et Jérôme Bellier



## Concours d'automne

+ Il s'est passé le **28 septembre 2019** avec **55 équipes** dont deux équipes enfants et deux féminines.



4/12 : Damien Lefort et Eric Messé contre Joseph Bénard et Mickaël Tropée

3/12 : Michel Poulard et Cyril Jouault contre Philippe Bilheud et Mr Raut



2/12 : Patrick Caillet et Hervé Blanchet contre Malvin Guilloux et Manolo Perchet

## + Équipe féminine :



Angélique Boutemy et Mélinda Amiard contre Rozenn Boutemy et Louise Gadbois

## + Équipe enfant :

Mogan Guilloux et Paolo Perchet contre Tom Travers et Kilian Travers



## Buffet campagnard

Nous avons vécu le changement de notre buffet campagnard à la salle Louis Grimoux, nous pensons que vous avez apprécié. La bonne humeur et la joie étaient perceptibles.



Nous sensibilisons nos bénévoles afin d'assurer un service convenable et nous les remercions.

## Calendrier 2020

+ **Assemblée Générale ordinaire : vendredi 31 janvier** à 20h salle St-Éloi

+ **Concours du printemps : samedi 25 avril** à 14h salle des sports en équipes

+ **Concours d'automne : samedi 26 septembre** à 13h30, début 14h en équipes

Pour les concours, un joueur habitant ou natif de la commune dans chaque équipe.

Nous comptons sur votre mobilisation...

Tous les membres du nouveau bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020 dans vos foyers.



# Les amis des sentiers



Notre association a pour but la gestion et l'entretien des chemins de randonnée de SAINT-M'HERVÉ.

Cette année, après une

année 2018 bien remplie, a été calme en travaux. Nous avons procédé au fauchage des chemins et quelques arbres ont été taillés afin de faciliter le cheminement.

## Chemins de randonnée

Pour les personnes qui souhaitent découvrir ou redécouvrir les chemins de ST-M'HERVÉ, un **nouveau topoguide** comprenant 20 fiches, soit 73 circuits sur tout le pays de Vitré, est disponible au prix de 5€ à l'Office de tourisme du Pays de VITRÉ ou gratuitement sur le site internet de Vitré Communauté : <http://www.vitrecommunauté.org/circuits-de-randonnees-sentiers-pedagogiques>



## Les journées d'entretien

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui viennent nous prêter mains fortes lors des journées d'entretien. Sans leur aide, nous ne pourrions maintenir nos sentiers en bon état. Nous comptons sur vous pour 2020 !!!



Bonnes balades sur nos sentiers et bonne année 2020.

## Les membres du bureau de l'association

### Co-présidents :

Arnaud BOUTEMY  
Olivier FRASLIN  
Claude VETTIER

### Secrétaires :

Didier BEAUPERE  
Jean Pierre LEBRIS  
Christophe SCHOTT

### Trésoriers :

Jean HERVAGAUT  
Jean Claude GENOUEL  
Gaston SORIN

# Art floral « Orchidée 35 »

## Le bureau :

Présidente : Édith TROPÉE

Trésorière : Josiane RIMBAULT

Secrétaire : Sylvie TESSIER

Membres : Claudine Aubert, Gaby Bénard, Catherine Blot, Marie-Annick Gardan, Nicole Genouel, Marie-Jo Hory, Michèle Lancelot, Christiane Lebreton, Sylvie Lucas, Marie-Jo Vallier

L'Association **Art Floral « Orchidée35 »** se compose de 100 adhérentes qui sont réparties en 8 groupes. Les cours ont lieu une fois par mois à la salle Saint-Éloi le jeudi soir, le vendredi matin, le vendredi après-midi et le vendredi soir. À chaque cours, les fleurs sont fournies et les adhé-

rentes doivent apporter du feuillage et un contenant pour faire leur composition.

### + Vendredi 8 février 2019

Vous avez été 81 personnes présentes ou représentées à l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à la salle Saint-Éloi.



Nous avons rappelé les différents événements qui ont eu lieu au cours de l'année 2018 (participation aux Tartines d'Artistes, le repas d'été et l'exposition de Noël...)



Le 18 février nous avons réélu les membres sortants (Gabrielle Bénard, Marie-Jo Hory, Michèle Lancelot, Josiane Rimbault). Le bureau reste inchangé.

**+ Dimanche 5 mai 2019**

10 compositions ont été confectionnées pour la tombola qui était organisée par les tartines d'artistes.



**+ Lundi 13 mai 2019**

Pour la 12ème édition des Floralies de Nantes, nous avons été 61 à nous rendre au parc de la Beaugeoire, pour découvrir le plus important jardin éphémère de France. Cette manifestation a été créée en 1956 et elle a lieu tous les 5 ans.



**+ Vendredi 8 juin 2018**

Repas d'été au restaurant « la Belle étoile » à Saint-M'Hervé.

56 personnes ont participé et 10 d'entre elles ont gagné les compositions qui étaient sur les tables.



**+ Vendredi 14 juin 2019**

Cours collectif : il a lieu à la salle des sports, toutes les adhérentes peuvent participer.

Pour la confection de la composition, les fleurs sont imposées, le contenant est au choix et chacune crée sa composition. Elles sont toutes différentes !...



Parmi toutes les compositions, 5 sont sélectionnées.

Vous pouvez voir toutes les compositions sur le site internet : [orchidee35.skyrock.com](http://orchidee35.skyrock.com)



**Édith TROPÉE**  
Tél : 02.99.76.71.59  
port  
06.33.56.92.15



### Planning 2020

Groupe 1 - 2 - 3 - 4	Groupe 5	Groupe 6 - 7 - 8
<b>Vendredi</b> 10 h – 13 h 30 – 15 h 30 – 20 h	<b>Jeudi</b> 20 h	<b>Vendredi</b> 13h30 - 15h30 - 20h
Vendredi 17 Janvier 2020	Jeudi 23 janvier 2020	Vendredi 24 janvier 2020
<b>Assemblée Générale Vendredi 7 Février 2020 à 20h Salle Saint-Éloi</b>		
Vendredi 28 février 2020	Jeudi 20 Février 2020	Vendredi 21 Février 2020
Vendredi 27 Mars 2020	Jeudi 19 Mars 2020	Vendredi 20 Mars 2020
Vendredi 24 Avril 2020	Jeudi 16 Avril 2020	Vendredi 17 Avril 2020
Vendredi 22 Mai 2020	Jeudi 28 Mai 2020	Vendredi 29 Mai 2020
Vendredi 19 juin 2020 à 19h30 : Repas d'été « Restaurant la Belle Étoile » Saint-M'Hervé		
Vendredi 26 juin 2020 à 20h Cours collectif		
Vendredi 25 Septembre 2020	Jeudi 17 Septembre 2020	Vendredi 18 Septembre 2020
Vendredi 23 Octobre 2020	Jeudi 29 Octobre 2020	Vendredi 30 Octobre 2020
Vendredi 20 Novembre 2020	Jeudi 26 Novembre 2020	Vendredi 27 Novembre 2020
Mardi 22 Décembre 2020 toute la journée 9h – 12h **13h – 16h **16h – 19h ** 20h – 23h		
Mercredi 23 Décembre 2020 toute la journée 9h – 12h **13h – 16h **16h – 19h ** 20h – 23h		

Les inscriptions se font par année civile et la cotisation est de 48.00 €.

Toutes les adhérentes et le bureau de l'Art Floral vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux de bonheur. Bonne et Heureuse Année 2020.



## Club de l'amitié

### Comment le « Club de l'amitié de Saint-M'Hervé » a passé ce millésime 2019 ?



Si le nombre d'adhérents a peu évolué (107), les présences aux différents concours que nous organisons dans nos locaux, ont elles sensiblement fléchies. Même si cela est général, nous devons faire le maximum pour recevoir nos joueurs dans les meilleures conditions. Nous nous y attachons.

Cette année encore quelques dates se sont entrecrochées. Mais nous serons très attentifs à l'élaboration des prochains calendriers.

### Les voyages ANCV

Cette année une vingtaine d'adhérents de Saint-M'Hervé est partie à Urrugne (64) dans le Pays Basque. Il était également possible, pour les gens qui souhaitaient uniquement, de se reposer au bord de la mer en choisissant le séjour à Piriac-sur-mer en Loire Atlantique.

### La marche tonique

Le temps ne nous a pas été très favorable ces dernières semaines, mais nous n'avons dû supprimer qu'une seule séance à cause du temps. Les présences se stabilisent et nous pouvons reprendre quelques inscriptions. En effet, un second moniteur sera formé par la fédération dès le début 2020. Il a déjà obtenu son diplôme des premiers secours.

A ce propos il est important de rappeler qu'il ne s'agit pas de marche nordique, mais de **marche Tonique** ! Cet exercice est moins difficile, il fait travailler, grâce aux bâtons notamment, tous les muscles du corps ; par ailleurs ; 2 groupes ont été mis en place dès le début (deux ans et demi). Et bien évidemment vous devrez présenter un certificat médical lors de l'inscription. Elle est donc ouverte à tous les adhérents. Son coût : L'achat de deux bâtons !

En effet l'adhésion (15 € par an) vous donne accès gratuitement à cette discipline, ainsi qu'aux jeudis récréatifs (2 fois par mois) dont, la buche de Noël, la Galette des rois, le pot-au-feu au Printemps et le repas de fin d'année. Seuls ces deux derniers rendez-vous font l'objet d'une minime participation : 5€ pour le pot-a- feu et 15 € pour le repas de fin d'année.



### L'art créatif :

Il a toujours autant de succès, le dernier jeudi de chaque mois.



Il ne vous reste plus qu'à nous rejoindre, nous faire part de vos souhaits vous serez accueillis à bras ouverts.

**Bonne et heureuse année 2020.**

*Le bureau du club*

# Comité des fêtes : 2019 année du neuf

## 2019 se termine et l'heure du bilan a sonné



Courant avril, le comité des fêtes a intégré et aménagé son nouveau local. Un grand merci, d'une part à la municipalité, aux associations qui l'ont rendu et d'autre part aux membres du comité qui ont œuvré pour l'agencement et l'aménagement de ce dernier.

Aujourd'hui, le comité dispose d'un espace conséquent lui permettant à ce titre de stocker différents matériels. En effet, à ce jour le comité peut mettre à la disposition :

- + Des associations de Saint M'Hervé **gracieusement**
- + Des personnes privées selon les tarifs en vigueur



## Communication

Tonnelles, barbecues, gobelets plastiques estampillés comité des fêtes, toilettes sèches et bâches.

Outre la mise à disposition du local, le comité des fêtes se met à la page et communique via les réseaux sociaux. En effet, une page facebook a été créée et notre site internet a été mis en ligne : <http://comite-des-fetes-saint-m-herve.fr>



Et Instagram fonctionne via #tartinesdartistes#

Vous pouvez ainsi suivre les événements mais aussi programmer vos réservations de matériel au besoin.

Au-delà de ces innovations qui ont été nécessaires pour la pérennité de l'association, le comité des fêtes s'appuie sur ses valeurs sûres.

## Tartines d'artistes



Une nouvelle fois, vous avez été nombreux à répondre présent pour la 24<sup>ème</sup> édition des tartines d'artistes.

Cette année l'accent avait été mis sur les nouveaux artistes dont vous trouverez quelques noms :



+ **Körrus** : Joueur de hang ①

+ **Batucada** : Conservatoire de Fougères ②



+ **Les Lames de L'hermine** : Lanceurs de couteaux et haches ③



+ **Schreck** : Conteuse ④



Nous remercions une nouvelle fois la municipalité pour la mise à disposition des locaux, les bénévoles qui se rendent disponible pour cet événement et ceux que nous aurions pu oublier.

## Les Classes

En outre, cette année, les organisateurs du repas des classes 2019 ont sollicité le soutien du comité. Nous avons répondu présent dans l'organisation du repas du soir et de la tenue de la buvette. Merci à eux et cela met en avant la vocation du comité des fêtes à être un soutien humain et logistique entre associations.

## Le marché de l'aveit

Comment ne pas conclure cette saison événementielle sans évoquer la 3<sup>ème</sup> édition du marché de l'Aveit qui s'est tenue le **dimanche 24 novembre 2019**.



Plus de 35 exposants étaient présents pour proposer leurs produits aux 500 visiteurs.

Néanmoins, le comité tient à s'excuser suite à la défection du food-truck qui devait servir des plats chauds même si des solutions de dernière minute ont été trouvées.



Différentes animations ont été proposées avec des cadeaux à la clé :

+ Le Passage du père Noël et une Balade en calèche.



+ Un Concours de dessins enfants :



### Première catégorie 2-7 ans

- + 1er prix : Constance BREHIN
- + 2ème prix : Louise DAVART
- + 3ème prix : Raphael CHRETIEN (absent de la photo)

### Deuxième catégorie 8-13 ans

- + 1er prix : Maël CURILLON
- + 2ème prix : Raphaël CURILLON
- + 3ème prix : Lise NEVEU

### + Un Panier garni dont il fallait estimer le poids:

C'est Monsieur Jean-Pierre TRUCAS de Vitré, qui s'est rapproché le + avec 7,100 kg, le poids du panier étant de 7,064 kg.

## Une saison s'achève et la nouvelle est déjà en route

Vendredi 8 novembre 2019, l'Assemblée Générale a eu lieu. À cette occasion, et au terme de 3 ans de mandature, le poste de président était remis en jeu. Fabrice Brun a été réélu.

Le Comité des fêtes se compose donc :

### + Du bureau :

- Président : Fabrice Brun
- Trésorière : Mireille Neveu
- Secrétaire : Sébastien Pitois
- Secrétaire adjointe : Sophie Bréhin

### + De 18 membres actifs :

Valérie Fraslin-Jammes, Sandrine Ygouf, Anne-sophie Gravier, Hélène Naudot, Titouann Brun, Valentin Cordelier, Victor Gallon, Alain Cornée, Michel Poulard, Michel Orrière, Jean-Claude Genouel, Guillaume Brillet, Théophile Holder et Angelina Lesaffre.

### + De 6 membres d'honneur :

Mireille Travers, Martine Gaubert, André Genouel, Patrick Davard, Vincent Gadbois et Dominique Kerjouan.

### + D' 1 membre bienfaiteur :

Marie-Claire Sauvée alias Marie Chiff' Mine

Merci aux nouveaux arrivants dans le comité. Ces nouveaux renforts viendront l'épauler.

Ce soutien renforce la volonté du comité de vous présenter de nouvelles manifestations à commencer par le **concours d'épouvantails** sans oublier les **Tartines d'artistes** avec une **Formule nocturne le samedi 2 mai 2020** dans le cadre des **25 ans**.

D'autres projets sont à venir...

En attendant, le comité reste d'une part à votre écoute par ses membres et son adresse mail [comitedesfestesmherve35@gmail.com](mailto:comitedesfestesmherve35@gmail.com) et vous souhaite, d'autre part, de joyeuses fêtes de fin d'année en famille.

# Comité des fêtes : SECTION JUMELAGE

*Pour la section jumelage, cette année fut principalement consacrée à la finalisation des préparatifs du voyage au Canada*

51 personnes de Saint-M'Hervé et des environs (et même un peu plus loin : Talensac et Amfreville-la-Mi-Voie) se sont envolées outre-Atlantique du **3 au 11 octobre 2019**.



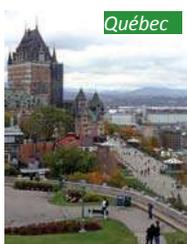
**Le temps fort a été le séjour dans des familles de Princeville** (ville liée à Saint-M'Hervé par un **Pacte d'Amitié** depuis un peu plus de 20 ans) pendant 2 jours et 3 nuits.

Et quel accueil ! Une arrivée en car dans la caserne des pompiers avec une haie d'honneur à la descente du car sous les applaudissements...!!! Une soirée folklorique très très conviviale et des visites très intéressantes (cannebergières, érablières, balades gourmandes et en forêt...).

**Les cadeaux offerts à la municipalité de Princeville** furent très appréciés.

Nous remercions une nouvelle fois Jean-François RUPIN et Daniel GAUTIER pour les fleurs et le vase (photo en couverture du bulletin) et François EHRHARD pour le tableau de la commune.

En dehors de cet arrêt chez nos cousins, nous avons pu visiter d'autres villes et endroits magnifiques du Québec et de l'Ontario avec de superbes couleurs automnales :



*Une soirée souvenirs photos et vidéos ouverte à tous est programmée le 15 février 2020*



Une soirée québécoise avait été programmée en février 2019 mais faute de participants elle a dû être annulée.

Nous rappelons que cette dernière ne servait pas à financer le voyage mais à permettre à la section de récolter des fonds pour son fonctionnement et de commencer à

constituer une cagnotte pour préparer l'accueil des Princevillois d'ici 2-3 ans.

Nous gardons en mémoire cette idée de soirée.

*Un questionnaire a été émis afin de pouvoir, éventuellement, proposer un autre voyage vers une autre destination plus proche, en Europe, parmi une sélection de pays*



Aux vues des résultats reçus, l'Italie est arrivée en tête de liste suivie de près par l'Espagne.

Toutes personnes intéressées par cette section sont les bienvenues et peuvent se faire connaître auprès

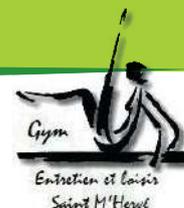
des membres de la section : Sébastien PITOIS, Valérie FRASLIN-JAMMES, Bernadette et Christian SAUVÉE, Bernard BEAUDOUIN, Michèle et Marc OKLA et Maryvonne CAILLET.

Contact :

Mail : [comite.princeville@laposte.net](mailto:comite.princeville@laposte.net)



# Gymnastique Entretien et Loisirs



## La nouvelle saison 2019-2020

Elle a débuté le **mercredi 4 septembre 2019** avec différents cours proposés chaque semaine et animés par Angélique.

Possibilité de venir découvrir et de s'inscrire en cours d'année.

## Une nouvelle discipline « L.I.A. » (Low Impact Aérobic)

Le L.I.A. se fait sur des chorégraphies rythmées sur une musique dynamique et motivante. C'est un mélange entre l'aérobic et le fitness accessible à toutes les personnes désirant développer leur endurance et leur coordination.

## Nos activités :



**LIA** (nouveau) les lundis 20h00 à 21h00



### STEP

les lundis 19h00 à 20h00



### Pilates

les lundis 21h00 à 22h00



### Ados (fitness/step)

les mercredis 18h30 à 19h30



### PiloXing

les mercredi 19h30 à 20h30



### Gym/fitness

les lundis 19h00 à 20h00



### Gym Douce

les lundis 19h00 à 20h00

## Membres du Bureau :

Présidente : Jacqueline BEAUDOUIN  
Vice Présidente : Rolande AMIOT  
Trésorière : Lydie TEMPLIER  
Membres : Heïdi MOREL et Marie-Noëlle MAHIER

## Contacts :

Jacqueline BEAUDOUIN 02 99 76 72 67 -  
Rolande AMIOT 06 77 31 77 47  
Mail : gymsaintmherve@gmail.com

# Tennis Club Haute Vilaine et Cantache



## Tournoi interne

La finale du tournoi interne du club Haute-vilaine et Cantache s'est déroulée ce dimanche 3 novembre 2019. Cette année, en plus des joueurs de Livré-sur-Changeon, les joueurs de la commune d'Erbrée étaient invités au tournoi.

C'est d'ailleurs Morgan Graal d'Erbrée qui s'est imposé au terme d'un match disputé contre Patrice Barbot pour les 3èmes séries.

Chez les femmes Carole Remon l'a emporté contre Marion Gallais et chez les hommes 4ème série, Laurent Gallais a gagné contre Mickael Baudis.



Cette année, les cours ont lieu le lundi soir et le jeudi soir de 18h30 à 22h30 et le samedi à Saint-M'Hervé de 9h00 à 12h30.

Des créneaux pour la pratique du tennis, que ce soit en loisir ou en compétition, sont disponibles tout au long de l'année dans la salle des sports de votre commune.



*Bonne fin d'année à tous.*

*Le Tennis club haute vilaine Cantache*

### Contacts :

Samuel Lancelot 06 16 26 86 65

Bruno Lecot 06 80 01 08 02

# Haute Vilaine Football Club

Saison 2018-2019



## Les classements

	Equipe	Pts
1	Chateaubourg Fc 1	51
2	La Bouexiere 1	45
3	Haute Vilaine Fc 1	35
	Erbree Mondeval 1	35
5	Etreilles As 1	31
	Montr.Per.Lan 1	31
	Torce Vergeal Fc 1	31
	Balaze Ja 2	31
9	Chatillon Princ 1	29
10	Breal S/Vitre 1	26
11	St Jean S/Vil 1	21
12	Louvigné Bais 2	4

	Equipe	Pts
1	Vitre As 4	56
2	Domagne/St Di 2	48
3	St Aubin Corm. 3	47
4	Livre Mece As 1	34
5	Marpire Champ Av 1	33
6	Sud Fougereais 2	31
7	Val D'Ize Us 2	28
8	St Aubin Land Corn 1	26
9	Chateaubourg Fc 2	21
10	St Geor Chesn 3	19
11	Haute Vilaine Fc 2	16
12	Chatillon Princ 2	3

	Equipe	Pts
1	Argentre J.(E) 1	34
2	Vitre(Enne)La 1	32
3	Le Pertre Brielles 1	30
4	Balaze Ja(E) 1	28
5	Montreuil/Landav (E) 1	27
6	Chateaubg-Marpir (E) 1	19
	St Aubin Lande Es(E) 1	19
8	Servon Cs 1	16
	Haute Vilaine Fc 1	16
10	Vitre As 1	4

- + Equipe A dirigée par **Rénaldo Vullo**
- + Equipe B dirigée par **Guillaume Beguin**
- + Equipe C dirigée par **Olivier Roulé**

*Cette saison 2018-2019 s'est soldée de la façon suivante :*

**L'équipe vétérans** a réalisé sa 1ère saison et c'est une réussite ! L'effectif est assez large mais les absents sont souvent nombreux. Finalement, malgré un début de saison difficile, la 2ème partie a été beaucoup plus cohérente. Sinon coté 3ème mi-temps, là, il n'y a rien à redire ! La bonne ambiance est là et les participants aussi. Merci à Cédric, Jérôme et Nico pour la préparation des repas !



**L'équipe B** a encore vécu une saison compliquée et heureusement que les vétérans sont venu donner un coup de main pour compléter l'effectif. La position au classement annonçait une relégation mais finalement l'équipe a été repêchée !

**L'équipe A** a réalisé une saison aboutie malgré plusieurs départs, les résultats furent corrects, on aurait même pu espérer mieux mais les défaites contre les équipes prétendantes à la montée ne nous ont pas permis de finir à une meilleure place que 3ème. Bonne saison quand même !

La saison des **catégories jeunes** s'est bien déroulée, la participation aux entrainements est importante et les résultats sont satisfaisants. Les effectifs en catégorie jeune ne cessent d'augmenter, de bons augures pour les années futures !

À noter la **montée en critérium des U13 A** au terme des brassages qui leur a permis de passer une saison à un niveau supérieur et emmagasiner beaucoup d'expérience !

N'oublions pas qu'en 2018 **l'équipe de France de football est devenue championne du monde !!!** Merci au district 35 d'avoir pu nous présenter cette **fameuse coupe** !



## Saison 2019-2020

Pour cette saison nous comptons environ **35 séniors, 25 vétérans et 85 jeunes**.

Les matchs de l'équipe A et B se disputent sur le terrain de St-M'Hervé jusqu'à la trêve hivernale puis à La Chapelle-Erbrée !

Les matchs de coupe se sont déroulés à Bourgon.

Les matchs sont affichés sur l'écran de la commune.

➤ **Equipe A** dirigée par **Rénaldo Vullo**

➤ **Equipe B** dirigée par **Guillaume Beguin**

➤ **Equipe Vétérans** dirigée par **Olivier Roulé**

Les U7 et U9 entament leurs 1ers plateaux et de nouveaux jeunes viennent encore garnir nos effectifs.

La première partie de saison en U11 et U13 se déroule sous forme de brassage ! Aux termes de ceux-ci, les



U11 évoluent en secteurs 4 et 5 et les U13 en secteurs 1 et 4.

Les U14/ U15 sont associés à Balazé et La Vitréenne.



Cette année nous avons réalisé 2 nouveaux jeux de maillots.

Pour les séniors A, merci au sponsor : Cédric Lefort.

Pour les vétérans, merci aux sponsors : Freddy Mongodin et Jean-Pierre Velly



### Concernant la composition du bureau :

**Yoann Loury** reste **président**  
**Mélanie Balluais** devient **trésorière**  
**Émilien Louvel** reste **secrétaire**  
**Charles Davy** reste **vice-Président (St-M'Hervé)**

**Pour ceux qui souhaitent s'inscrire au club du HVFC appeler :**

- **Secrétaire :** Emilien Louvel 06-03-02-55-66
- **Président :** Yoann Loury 06-87-19-34-92

*Sportivement,  
Le Haute Vilaine Football Club*

**HVFC sur la Toile :**

- <http://hautevilainefc.footeo.com/>
- sur FaceBook : demander à rejoindre le Groupe « HVFC »

### Bénévoles, Sponsors et Supporters :

Le Club veut remercier tous ses Bénévoles. Merci aux Supporters et aux Sponsors qui sont d'un réel soutien tout au long de l'année pour leurs encouragements et leurs manifestations diverses.

# Haute Vilaine Volley-Ball

## Bilan de la saison 2018-2019



### + Les M7-M9-M11

1 groupe M7 (Découverte du volley)  
7 équipes en FVVB en M9/M11 (jeu à 2) encadrées par Nolwenn COURTAIS et Catherine MARIN.

Entraînement le jeudi après l'école à 17h00 à St-M'Hervé encadré par l'éducateur de Vitré communauté Thomas RUBIN et accompagné par les bénévoles du club.



Les M11

Les catégories M9/M11 se déroulent sous forme de plateau avec plusieurs matchs en 2x2.

Une de nos équipes s'est qualifiée pour les finales Départementales (16 équipes) à Tinténac.

### + Les M13

1 équipe M13 Mixte (jeu à 4) encadrée par Stéphanie COURTAIS.

Entraînement le jeudi à 18h15 encadré par Thomas RUBIN.

Notre équipe finit à une honorable 4ème place de sa poule. Cette équipe a aussi participé à la Coupe de Bretagne M13 Masculin (éliminée au 2ème tour).

### + Les M15/M17 Féminines

1 équipe engagée en championnat FFVB M15 (jeu à 6) encadrée par Anthony MARIN, et une équipe engagée en championnat M17 (jeu à 6) encadrée par Amandine BLANCHARD et Pascal MONTERRAIN.

Entraînement le mardi à 18h15 encadré par Thomas RUBIN.

Les Filles se sont qualifiées pour le Championnat PROMOTION EXCELLENCE en 2ème phase :

- En M17, elles finissent 2èmes de leur poule
- En M15, elles ont un peu plus souffert et finissent à la dernière place de leur poule.



Les M15 filles

## Date à retenir

+ Samedi 25 avril 2020 : Soirée du Volley à la salle Louis GRIMOUX à St M'Hervé

### + Les M15/M17 Masculins

1 équipe engagée en championnat FFVB M15 (jeu à 6), et une équipe engagée en championnat M17 (jeu à 6). Equipes en entente avec le club de l'Entente Sportive Porte de Bretagne grâce au bassin de pratique Volley Pays de Vitré.

Entraînement le mardi à 18h15 encadré par Thomas RUBIN.

Les garçons ont participé au Championnat HONNEUR en 2ème phase :

- En M17, ils finissent 3èmes de leur poule
- En M15, ils se sont qualifiés pour les finales et finissent **Champions de Bretagne HONNEUR** (le 25 mai à Quimper)
- Cette équipe a aussi participé à la Coupe de Bretagne M15 Masculin et échoue en finale (le 12 mai au Pertre)



La Finale Championnat M15 Masculin

### + Les REGION Masculins

Entraînement le jeudi de 20h15 à 22h15

Classement : 7ème /12

### + Les REGION Féminines

Entraînement le vendredi de 19h30 à 21h00

Classement : 5ème /12

### + Mixte et Compet'lib

Mixte Honneur : Classement 9ème /10

Compet'lib : 1er de leur poule sur les 2 phases (niveau 4 et niveau 3)



Les Régions Filles



Les Régions Gars



## Évènementiel au club :



Nous avons organisé avec les 9 clubs du bassin de pratique VOLLEY Pays de Vitré les **Volleyades M13** du 30 mai au 1 juin.

C'est la **compétition nationale annuelle** entre les sélections départementales **-13 ans Masculines et -12 ans Féminines**. C'est un rassemblement de 620 personnes et 52 équipes qui ont jouées leurs

différents matchs dans les salles du pays de Vitré.

C'est à Saint-M'Hervé que s'est clôturée cette compétition en accueillant toutes les délégations pour la restauration, ainsi que les 2 finales le samedi 1 juin.

Bravo à la centaine de bénévoles présents sur cette journée (40 pour le club de Haute-Vilaine) !



Les Finales Volleyades à Saint-M'Hervé

## Mise en place saison 2019-2020

*Horaires d'entraînements, changement d'animateur VC pour cette saison prochaine :*

- + **M7/M9/M11** : Le jeudi de 17h00 à 18h00 avec **Simon RAMARD**
- + **M13 Mixte /M15 garçons** : Le jeudi 18h15 à 19h45 avec **Simon**
- + **M15/M17 Filles** : Le mardi de 18h30 à 20h00 avec **Robert FAUVEL**

*Composition des équipes :*

- + Une équipe M17 Féminin
- + Une équipe M17 Masculin en entente avec le club de l'ESPB
- + Une équipe M15F en entente avec le club de Taillis
- + Une équipe M15 Masculin en entente avec le club de l'ESPB
- + Une équipe M13 Masculin
- + Mise en place d'une équipe M13 Féminin en entente avec le club de Taillis
- + Les M9 et M11 joueront en championnat 2x2

## Anthony Marin récompensé

Une cérémonie très conviviale s'est déroulée à la salle des sports de Saint-M'Hervé le samedi 9 novembre à 17h en présence de nombreuses personnalités à l'occasion de la **remise de la médaille de bronze Jeunesse et sports et de l'engagement associatif à Anthony MARIN**, secrétaire du club de Haute-Vilaine Volley-Ball.

Un public très chaleureux l'a accueilli dès son entrée dans le hall, sa surprise était grande.

Une récompense très méritée.

Monsieur le Maire a retracé son parcours avant de le décorer.

Étienne FOUCHER, responsable du cercle de Vitré des médaillés, lui a transmis une lettre de félicitations et un diplôme de Madame la préfète.



Très ému, Anthony a remercié toutes les personnes présentes.

Un vin d'honneur a été offert par les services de la mairie.

**Renseignements :**

**Nolwenn COURTAIS** - La Paillardière, Saint M'Hervé  
02 99 76 71 38 ou 06 21 71 46 36  
Mail : pitibichon2@hotmail.fr

**Anthony MARIN** - 2, Allée des Tilleuls, Saint M'Hervé  
02 99 76 70 11 ou 06 20 86 62 59  
Mail : djtoy@wanadoo.fr



# Les Dem'zells

Cette année, nous sommes **7 animatrices pour 8 groupes avec 77 Dem'zells.**

## Calendrier 2019/2020

Nous avons fait une sortie à Luitré et Bourgon le **2 décembre 2018** à l'occasion des « **Marchés de Noël** ».



+ Le **jeudi 21 février 2019**, nous étions à la maison de retraite de Luitré pour faire quelques représentations.



+ Le **vendredi 12 avril 2019**, nous sommes allées animer l'après-midi à la maison de retraite de Parcé.



+ Le **dimanche 5 mai 2019**, nous avons animé l'après-midi aux « Tartines d'artistes ».

+ Et bien sûr notre fidèle **Gala du samedi 29 Juin 2019** au Centre Culturel de Vitré.



Nous avons aussi été invitées pour aller au « Caba'rêve » au Centre Culturel de Vitré le samedi 31 août 2019.

## Les cours

Ils ont lieu le vendredi sauf les cours de Karen (mercredi) et Béatrice (le lundi ou le jeudi). Pas de cours pendant les vacances scolaires.



Les cours des groupes qui se déroulent à la salle des sports sont le groupe NALA animé par Céline et Carlyne de 18h15 à 19h.

Aurélien s'occupe du groupe POCAHONTAS de 19h à 19h45.



Le groupe CHIPIE est géré par Béatrice de 17h30 à 18h15, ainsi que le groupe DAISY de 18h15 à 19h.



Les cours qui se passent au Centre de Loisirs sont animés par Karen pour le groupe KUZCO de 18h à 18h45 le vendredi.

Les cours qui se passent à la salle Saint-Éloi sont le mercredi pour le groupe de LILO de 17h30 à 18h15 et le groupe OLAF de 18h15 à 19h géré par Karen.



Le groupe TIC et TAC est géré par Nadège et Océane de 10h à 12h le samedi matin.



« Nouveau cette année !! » Des cours collectifs sont organisés pour préparer des défilés certains Samedis.

## Membres très actifs dans l'association :

+ **Présidente** : Mme Placé Karen, **Trésorière** : Mme Caillet Béatrice, **Secrétaire** : Mme Coulon-Bricaud Isabelle, **Secrétaire suppléante** : Mme Beaudoin Marylise.

+ **Membres** : Mme Nidelet Stéphanie et Mme Dubois Nathalie. Photo 16



Le bureau des Dem'zells remercient les parents, la municipalité de Saint-M'Hervé et certaines communes environnantes pour leur aide, leur présence et leur soutien. Merci aux Dem'zells et aux familles.

## Notez dans vos agendas :

+ Notre **Gala est fixé le 23 Mai 2020** au Centre Culturel de Vitré. Venez nombreuses et nombreux !



# U.N.C Soldats de France, OPEX



## Bilan 2019

L'année 2019 va s'achever avec son lot d'évènements et de manifestations, l'UNC 35 a dû organiser le **Congrès national des anciens combattants à Saint-Malo**, ce qui a été une très lourde charge mais la réussite était là.



La **cérémonie de l'Armistice du 11 novembre** avec Balazé a eu lieu le 10 novembre dernier à Saint-M'Hervé avec la **remise de deux croix du combattant, à Monsieur Claude CHAUVEL et Monsieur Jean-louis PINAULT** par **Monsieur le sénateur Dominique DE LEGGE**.

Un geste a été fait pour de nombreux combattants oubliés de la guerre d'Algérie, mais quatre mois de présence sont nécessaires pour obtenir la carte du combattant.

Le 30 novembre, cérémonie avec les Pompiers à l'occasion de la Sainte-Barbe.

## Pour 2020

Le **Pèlerinage**, rencontre nationale qui se déroule tous les deux ans, aura lieu en **juin 2020 à Lourdes**.

## Composition du bureau :

Président : Henri MOREL

Vice-présidents : Georges GADEBOIS et Joseph BÉNARD

Trésoriers : François SIMON et Didier LUCAS

Secrétaires : Pierre LANCELOT et Gaston SORIN  
Porte-drapeaux : Gérard BEAUDOUIN, Édouard MORICEAU et Raymond BORDIER

Membres : Joseph CHAUVEL et Pierre-Marie BEAUPÈRE

# Vieux Volants Vitréens



## Sorties 2019

Les beaux jours sont propices aux balades. Cette année encore le club des VIEUX VOLANTS n'a pas failli. **6 sorties ont émaillé nos dimanches**, avec à chaque fois des visites :

Chez un **artisan coutelier**, chez une **restaauratrice de costumes bretons pour le cinéma**, chez un **collectionneur de vélos anciens**, et une **collectionneuse de poupées** (plus de 3000). La **promenade «Henri Chesnais»** à Domagné entre autres.

Tout cela dans la bonne humeur et la convivialité.



Le club est ouvert à tous les passionnés de véhicules anciens.

Contact :

Patrick Orhant 06 12 81 80 18

## À venir

Le **18 janvier 2020** à 15h30, salle SAINT-ÉLOI : **Assemblée générale** avec la traditionnelle galette des rois et la programmation des sorties pour 2020.



# Sapeurs pompiers

## Bilan de l'année 2019



## L'ensemble du CIS St-M'Hervé a réalisé 99 interventions du 1<sup>er</sup> Octobre 2018 au 30 Septembre 2019.

- + 67 secours à personnes
- + 17 incendies
- + 13 accidents de la route
- + 2 opérations diverses

### Répartition géographique

- + 30 Saint-M'Hervé
- + 38 Chatillon-en-Vendelais
- + 8 Bourgon
- + 7 Montautour
- + 8 Princé
- + 6 Balazé
- + 2 Hors secteur

Le poste avancé de Chatillon a réalisé, sur cette même période, 43 interventions (uniquement du secours à personnes).

### Recrutement

Être sapeur-pompier volontaire dans votre commune, y avez-vous déjà pensé ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes ou des femmes qui, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études, s'investissent pour porter secours. Ils sont formés aux diverses missions assurées par les sapeurs et interviennent systématiquement dans une équipe encadrée.

En fonction de leurs disponibilités, ils assurent des astreintes ou gardes au sein du centre de secours de St-M'Hervé.

Alors si vous avez entre 18 et 45ans, rejoignez-nous et participez au maintien des secours de proximité sur votre commune. Soyer volontaire, on compte sur vous !

### VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS ET NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Cette année, Charly BRUN a rejoint l'effectif de St-M'hervé au 1er Janvier 2019 et Kévin GUICHETEAU est venu renforcer l'effectif du poste avancé de Chatillon-en-Vendelais.

Nous leurs souhaitons une bonne intégration.

### Avancement et formation

- + Romain DROUYÉ à été nommé sergent chef.
- + Vincent ROULÉ, Philippe TRAVERS et Guillaume BRILLET ont été nommés caporal chef.
- + Benjamin LUCAS a validé sa formation chef d'équipe après une semaine de stage et a participé a une formation pour devenir formateur JSP (jeune sapeur-pompier).

- + Louison PIAU et Maéva KETTOUCHE ont validé leur formation initiale, de ce fait, ils sont nommés 1ère classe.
- + Quentin ÉDARD a validé sa formation conducteur pompe.
- + Sonia PÉNIGUEL et Aurore LEBREIL ont suivi une formation acteurs prévention activité physique.
- + Charly BRUN a validé sa formation secours à personne au premier semestre et au second semestre il participe à la formation incendie et opérations diverses.
- + Bruno MILTEAU est en cours de formation permis poids lourds.

### Formation au premiers secours

Cette année, à la demande de la municipalité, le centre de Saint-M'hervé, sous la responsabilité de l'adjudant chef Jérôme GUYARD, a organisé 2 sessions premier secours pour former les encadrants d'association de la commune.



D'autre part, le centre de secours a accueilli les enfants de l'école Sainte-Anne pour les sensibiliser aux accidents-domestiques (gestes de secours, la conduite à tenir en cas de déclenchement d'un détecteur de fumée et savoir appeler les secours).

### L'ENSEMBLE DU CENTRE DE SECOURS DE SAINT-M'HERVÉ VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019.

Adjudant chef LUCAS Jean-Yves  
Adjudant GENOUEL Anthony

## Sainte Barbe 2019





*Classes de St M'Hervé 2019*